



Bienvenue

à LUCINGES



© Laurent Desmoulin

P 6

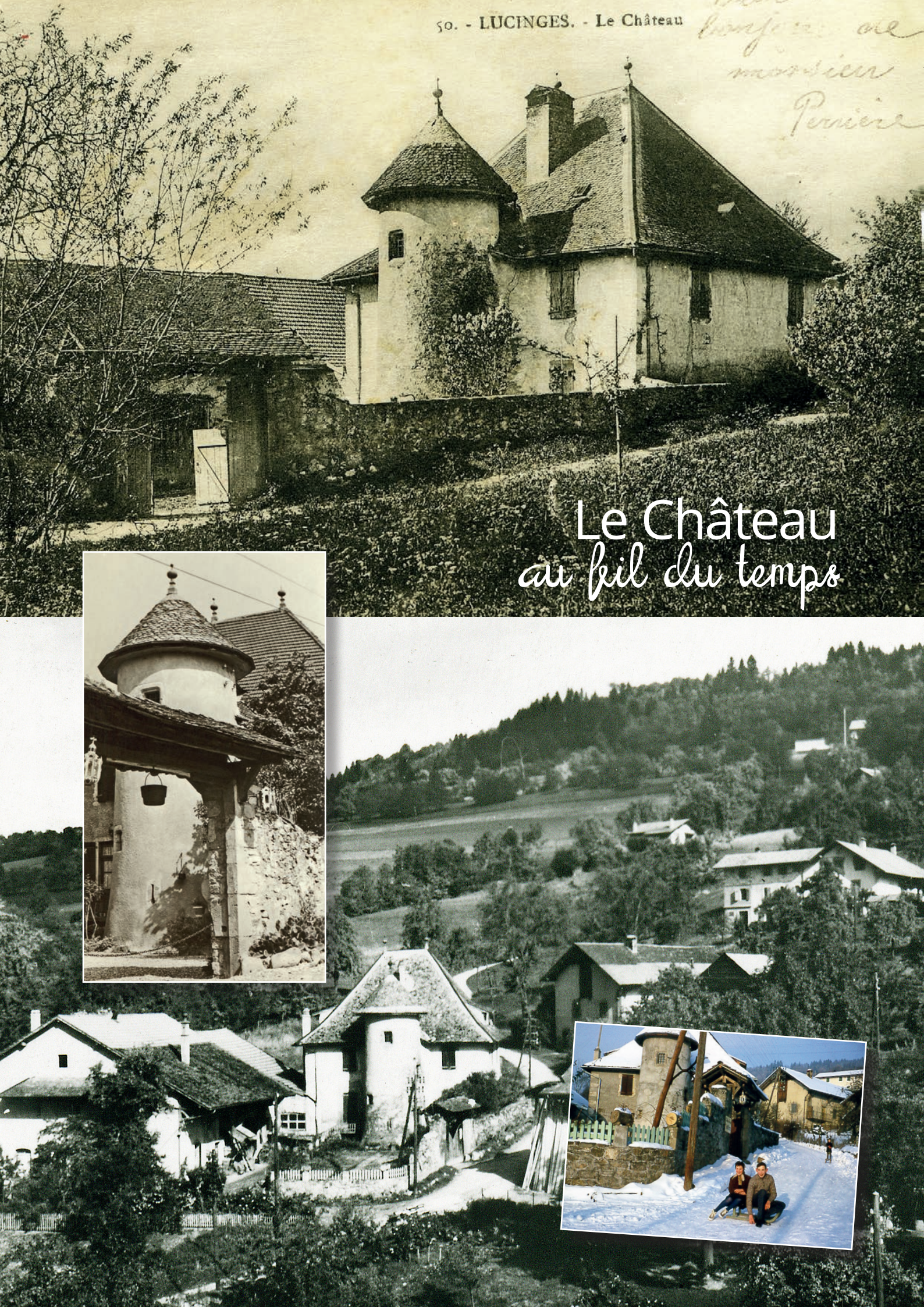
Inauguration
salle communale

P 23

Recette
d'un tri réussi !

P 27

Label
Village en poésie



Le Château au fil du temps

P04<30

MAIRIE

Mot du maire	P 04
Hommages	P 05
Inauguration salle communale	P 06
Travaux 2019	P 07<09
Révision du plan local d'urbanisme (PLU)	P 10
Les finances de la commune	P 11<13
Conseil municipal des jeunes (CMJ)	P 14<15
CCAS	P 16
L'école	P 17
Périscolaire	P 18
8 mai /11 novembre	P 19
Octobre rose / novembre orange	P 20
Lucinges n'fêta	P 21
Environnement	P 22<25
La fibre	P 26
Village en poésie	P 27
État civil	P 28
Personnel communal	P 28
Démarches administratives	P 29
Informations pratiques	P 30

P31<45

ASSOCIATIONS

Contacts associations	P 31
Les associations	P 30<44
Espace femmes	P 45

P46<51

ANNEMASSE AGGLO

L'Archipel Butor	P 46<47
La bibliothèque	P 48<49
Règlement de la publicité	P 50
Révision du SCOT	P 51

P52<55

COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Bien vivre à Lucinges
Journal municipal édité par
la commune de Lucinges
90 place de l'Eglise - 74380 Lucinges
Parution février 2020

Directeur de la publication :
Le maire, Jean-Luc Soulat

Directeur délégué :
Pascal Diethelm

Photos et illustrations :
Associations - Mairie -
shutterstock.com

Impression :
Uberty Jourdan - Bonneville -
Encre végétale et papier PEFC

Conception : Adeline Chiron
Brochure déposée à l'ISSN courant 2020

Mot du maire



Comme les années précédentes, 2019 fut une année intense pour la commune de Lucinges. Intense et contrastée.

Ce fut l'année où de nombreux chantiers et projets se sont terminés. En février, nous prenions possession de l'extension de

l'école, y compris la création d'un préau pour les maternelles, la mise en sécurité et l'accessibilité des locaux. Les grands de l'école peuvent désormais utiliser ces deux nouvelles salles de classe, spacieuses, lumineuses, confortables, équipées de projecteurs vidéo interactifs, qui forcément créent des envies.

Un peu plus tard, ce fut la réception de la salle communale, inaugurée les 16 et 17 mars 2019. Nous avons voulu un événement festif et il fut à la hauteur de nos attentes. Vous vous êtes déplacés en grand nombre pour découvrir et prendre possession de ce lieu.

Je souhaite réitérer tous mes remerciements à celles et ceux qui ont organisé cette inauguration. Également un grand merci aux associations qui ont répondu présentes ce jour-là. L'harmonie de Bonne Lucinges, Cœur de violoncelle, la chorale Le Tourbillon, les enfants de l'école et leurs enseignantes qui nous ont ravies avec leur prestation, la Bandastico qui mit le feu le soir, et bien sûr Lucinges n'fêta, notre comité des fêtes qui a, ô combien, contribué à l'organisation de cette soirée.

Notre salle se veut polyvalente : le théâtre fut mis à l'honneur le lendemain, dimanche, avec la compagnie Imagine d'Immaculée Colucci, qui a enchanté les enfants et distrait les adultes.

Cette salle méritait un nom et nous vous avons mis à contribution pendant l'inauguration. Choisir fut forcément un exercice délicat. Trois

noms furent sélectionnés et à l'issue d'un vote, qui s'est déroulé le même jour que le scrutin européen, le nom *La Grange* a été choisi d'une manière on ne peut plus démocratique.

Les activités associatives, privées et municipales s'y succèdent et le planning d'occupation prévisionnel de 2020 est déjà bien rempli. C'est un signe très positif.

La rénovation du château s'est également achevée et nombreux sont celles et ceux qui sont sous le charme de la qualité tant extérieure qu'intérieure du bâtiment. Le château reprend son ancienne dénomination de *manoir* pour devenir le *Manoir des livres*. Il constituera l'îlot principal de l'*Archipel Butor*, qui fera bientôt la renommée de notre commune.

Les logements de l'Envol ont été livrés en octobre et avec eux les locaux commerciaux. L'aménagement de la micro-crèche a été réalisé et, depuis début janvier, une dizaine d'enfants sont accueillis quotidiennement dans un cadre agréable et adapté. Le bar-tabac-presse *L'Escapade* devrait déménager fin février pour retrouver son ancien emplacement.

La sécurité routière n'a pas été oubliée et les aménagements réalisés, plateaux et trottoirs, sur la route départementale, répondent aux attentes. Ils sont là pour la sécurité de tous.

En période électorale, rédiger un éditorial constitue un exercice délicat, qui demande de la neutralité et interdit de mentionner les projets à venir. Ce bulletin a néanmoins été rédigé avec le même soin que les années précédentes et la même volonté de vous informer de la manière la plus complète et la plus transparente. Je vous en souhaite une très bonne lecture.

Jean-Luc Soulat, maire

In memoriam Daniel Forestier « Requiem pour un Savoyard »

Cher Daniel,



Le 22 mars 2019, de nombreux Lucingeois ont eu l'impression de vivre un cauchemar et se sont dit qu'en se réveillant ces mauvaises images seraient chassées de leur esprit.

Mais il a fallu se rendre à l'évidence, une fin abruptement tragique avait été mise aux aventures de ton héros, Max de Saint-Marc : il faisait vraiment un « sale temps dans les Voirons »¹.

L'Escapade fut en deuil.
Pendant les années où tu l'as tenu,
de nombreuses fêtes et concerts s'y sont déroulés.

Les soirées se terminaient à point d'heures et la bière y coulait à flot.
De la Kinkerne à Bob dit l'âne, en passant par la naissance de la formation Les Lombrics, groupe de rock festif, qui fit ensuite une carrière mondiale entre Cranves-Sales et Lucinges, nombreux sont les artistes locaux que tu as accueillis. Tous les styles étaient bienvenus : l'essentiel était qu'ils amènent la bonne humeur et l'ambiance. Et l'ambiance était au rendez-vous ! Les championnats de football, Coupe du Monde ou Euro, se vivaient intensément, comme cette mémorable finale de 2006 et le fameux coup de boule de Zidane. Avec toi, l'Escapade devenait une référence festive de la région. Tout le monde s'y côtoyait dans la plus grande diversité et la bonne humeur y était la règle. Même le Café littéraire de Lucinges y tenait ses séances mensuelles dans l'arrière-salle, qui a vu défiler de nombreux auteurs réputés, y compris, bien entendu, Michel Butor. Cela aurait-il encouragé ta vocation d'écrivain ?

En 2014, devenu conseiller municipal, tu repris l'animation du village en main. Et tu savais y faire ! Organiser un événement festif, c'était ton truc. Tu as fait renaître le comité des fêtes de ses cendres et, avec quelques potes, tu créas l'association Lucinges n'fêta. La fête du village qui s'est déroulée le 15 juin 2019 a eu certes une saveur particulière, mais elle a eu lieu. Alors, si « les bouquetins se cachent pour mourir », les Lucingeois et tous tes amis, quant à eux, ne se sont pas cachés pour faire la fête. Et tu étais avec nous...

Les 16 et 17 mars 2019, tu participais à l'inauguration de notre nouvelle salle communale, sans ménager tes efforts. Si cet événement s'est si bien déroulé, c'est en grande partie grâce à toi. Ta bonne humeur contagieuse ne laissait rien présager. C'est la dernière image que beaucoup de Lucingeois garderont de toi : elle est lumineuse.

Daniel, la municipalité te remercie sincèrement pour tout ce que tu as apporté au village.

Si tu croises MSM, dis-lui qu'il a raison quand il affirme :
« Dieu que la vie est belle, quand on en connaît le prix. »

¹ Daniel Forestier a publié les livres suivants dans sa série MSM, barbouze de la République :
- Requiem pour un Savoyard
- Sale temps dans les Voirons
- Les bouquetins se cachent pour mourir

Cher Claudio,
En tant que maire, je souhaite rendre hommage à l'ancien élu du conseil municipal qui s'est mis au service de la commune de 2008 à 2014. Mais je souhaite également ne pas oublier l'homme, l'ami, le copain.



Nous nous sommes connus en mars 2008, tu venais de rentrer dans l'assemblée que je fréquentais depuis déjà sept ans. Très vite, nous nous sommes retrouvés, facilement. Sur la protection de l'environnement, sur les nouvelles technologies. L'expression n'était pas encore à la mode, mais tu étais déjà très connecté et nous nous sommes trouvés de nombreux points communs.

Tes interventions lors des séances du conseil étaient pointues, précises et ton délicieux accent italien ne t'empêchait pas de faire passer ton point de vue. La cordialité ainsi que le respect étaient toujours ta marque de fabrique. Tu avais pris la lourde tâche de représenter la commune dans les différentes instances des alpages des Voirons. Avec les communes voisines, tu traitais des questions de bois, de forêt, de pâturage et de protection des captages d'eau.

Toi le citadin, tu avais su t'approprier les enjeux ruraux de notre commune et de notre territoire et tu les défendais avec opiniâtreté.

Homme de devoir, on pouvait compter sur toi : lorsque tu prenais un engagement, tu le tenais ; ce n'est pas le maire de l'époque, Jean-Pierre Bordet, avec lequel je partage ces lignes, qui me contredira.

Toi l'Italien, marié à une Allemande, vivant en France, tu symbolisais l'Europe à Lucinges.

Claudio, au nom de la municipalité, je te remercie sincèrement de ton engagement au service de ta commune d'adoption.

Jean-Luc Soulat, maire



Inauguration DE LA NOUVELLE SALLE COMMUNALE



Ah ! Non ! c'est un peu court, ce titre
On pourrait en écrire de bien beaux chapitres
Parodiant Rostand quand il fait parler Cyrano
En variant et le ton et les rimes et les mots :
Amical : que voilà deux très belles journées
Organisées pour fêter cette dernière-née
Descriptif : c'est un bal ! ... c'est une noce ! ... c'est une fête !
Que dis-je, c'est une fête ? ... C'est une célébration !
Curieux : A qui sert cette manifestation ?
Aux habitants, Monsieur, Lucingeois, Lucingeois
Gracieux : pour ces deux jours, vous leur proposer quoi
Fanfare, violoncelles, théâtre et belles voix ?
Truculent : ça, Monsieur, il faut y ajouter
Danse, nectars et bombances en quantité
Pratique : cette belle salle, pourrions-nous l'occuper ?
Pour le savoir, à la mairie, il faut le demander
Voilà ce qu'à peu près nous aurions pu écrire
Si nous avions à la manière de Cyrano,
Un peu de lettres et d'esprit pour décrire
L'inauguration de la salle en quelques mots
Eussions-nous eu, d'ailleurs, autant de qualités
Pour en faire un récit par vous bien apprécié
Que nous ne serions pas, hélas, bien arrivés
A la hauteur de ces magnifiques journées.

TRAVAUX 2019

+ TRAVAUX DU MANOIR DES LIVRES

Le 31 août 2019 a eu lieu au château, futur *Manoir des livres*, la remise officielle des clés à la communauté d'agglomération.

La commune a assuré la rénovation du bâtiment et l'agglomération reprend à son compte son fonctionnement.

Rappelons que la rénovation a été subventionnée à 78%, ce qui a permis de lancer les travaux, dont nous pouvons aujourd'hui mesurer la qualité architecturale et patrimoniale.

L'intérieur du bâtiment vient d'être aménagé par Annemasse Agglo, avec le cabinet spécialisé qu'elle a mandaté. Le Manoir des livres a ouvert ses portes le 1^{er} février.



Nous pouvons remercier l'équipe de maîtrise d'œuvre emmenée par Guy Desgranchamps, architecte du patrimoine, les bureaux d'études et les entreprises qui ont participé à cette belle rénovation.



+ TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE *La Grange*

Le 16 mars 2019 fût un grand jour pour la commune : nous sommes enfin arrivés au terme de la construction de notre nouvelle salle communale, qui a été inaugurée comme il se doit ! De nombreuses personnalités politiques nous ont fait l'honneur de leur présence et les Lucingeois se sont déplacés nombreux pour commémorer cet événement et profiter des prestations qui leur étaient proposées.

Tous nos remerciements à l'équipe de maîtrise d'œuvre, composée de l'architecte mandataire AER Architectes et de l'architecte associé *Playtime agence d'architecture*. Nous remercions également tous les bureaux d'études et entreprises qui ont collaboré à ce projet.



TRAVAUX 2019 (suite)

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

LE BÂTIMENT D'ORIGINE DATE DES ANNÉES 1950 ET A SUBI DES EXTENSIONS DANS LES ANNÉES 1970 ET 1990.

La première phase du projet comportait trois points :

- ➔ Création de deux nouvelles salles de classe
- ➔ Mise en accessibilité complète du bâtiment par la création de deux élévateurs pour personnes à mobilité réduite
- ➔ Création d'un préau pour les maternelles



MOT DE L'ARCHITECTE MARTIN GRENOT :

Le groupe scolaire existant est caractérisé par son insertion dans un site de qualité, le chef-lieu de la commune, en rupture de pente, offrant des vues vers le grand paysage. Son architecture est caractéristique des constructions des années 1950 et du courant « moderne ». Les matériaux d'origine minérale ont été utilisés sous différentes formes : béton brut, béton lavé, travail des matrices de coffrage, pierre de rivière, ... Le projet a été travaillé pour s'insérer au mieux avec l'existant : prolongement de la toiture à deux pans, respect des lignes horizontales fortement présentes dans le site et sur les bâtiments alentours, travail sur la tripartite de la composition des façades (le socle, le corps et la coiffe), utilisation de matériaux d'aspect minéral (panneaux de fibre-ciment).

Comme prévu, la première phase de travaux du groupe scolaire a pu être terminée pour la rentrée des classes de février 2019. Tous nos remerciements à l'architecte Martin Grenot, aux bureaux d'études et entreprises qui se sont investis pleinement pour ce projet en site occupé. De son côté, la société ForestEner a aménagé le local de la chaufferie biomasse.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA MICRO-CRÈCHE :

inauguration le 13 décembre 2019 de la micro-crèche *Boule de gomme* en présence de Gaëlle Lambert, sa gérante, Jean-Luc Soulat, maire de Lucinges, Loïc Hervé, sénateur, Marie-Claire Teppe-Roguet, conseillère départementale, et les adjoints à l'urbanisme et aux travaux.



Tous nos remerciements à la responsable technique de la commune, Céline Dervier, qui a coordonné les travaux, aux bureaux d'études et entreprises qui ont fait tout leur possible pour que l'ouverture de la micro-crèche se fasse dans les temps.

TRAVAUX ROUTE DE LUCINGES

La première tranche de travaux, concernant la sécurisation de la route de Lucinges au niveau de chez Veluz, est désormais terminée. Le marquage au sol définitif se fera début mars 2020 en fonction des conditions météorologiques.

L'objectif de ces travaux était de sécuriser les déplacements des piétons le long de cette ligne droite par la création d'un trottoir. La vitesse et le bruit des véhicules ont été réduits par la création de deux plateaux, ce qui permet d'améliorer le confort des riverains.

Merci à l'entreprise *Eiffage* et au maître d'œuvre *HBI*, qui ont su parfaitement gérer ce chantier.



TRAVAUX DIVERS 2019

- ✓ Réfection du **jeu de boules** inférieur
- ✓ **Cimetière** : réfection des parties de l'enrobé interne qui avaient souffert des racines traçantes des arbres et qui présentaient des risques de chutes
- ✓ **Cimetière** : installation de columbariums, plantation d'une haie végétale, création d'un jardin du souvenir avec une stèle et un totem qui accueillera les futures plaques, installation d'un banc, installation de cavurnes, rénovation des portails, réparation du mur d'enceinte et de quelques portions de l'allée goudronnée



- ✓ **Périscolaire** : réaménagement de l'écoulement des eaux pluviales
- ✓ **Pont de Milly** : entretien du talus et pose d'une bâche afin de lutter contre les renouées asiatiques
- ✓ **Lieu-dit Cortenaz** : création d'un ralentisseur sur la route départementale, afin de sécuriser les sorties
- ✓ **Groupe scolaire** : création d'une banquette terrasse en bois
- ✓ **Voirie** : réfection de la route communale du centre
- ✓ **Parc du Manoir des livres** : rénovation de l'ancien local de la brasserie des Voirons, qui a été transformé en local de rangement pour la commune
- ✓ Démarrage des travaux du nouveau **bar-tabac-pressé**

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après deux années et demie de procédure, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme lors de sa séance du 7 février 2019, ainsi que le classement du réseau de chaleur bois.

Ce document, qui a été présenté lors de deux réunions publiques, le 12 décembre 2017 et le 14 décembre 2018, a été transmis pour avis aux *personnes publiques associées* (PPA), à la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) et aux communes limitrophes.

Il a ensuite été présenté à enquête publique auprès des administrés et des citoyens qui ont pu, du 18 mai au 25 juin 2019, prendre connaissance du projet de document ainsi que de l'avis des personnes publiques associées.

Considérant le rapport favorable du commissaire enquêteur, qui faisait suite aux avis favorables des PPA, le conseil municipal, lors de la séance du 10 octobre, a approuvé à l'unanimité le nouveau plan local d'urbanisme.

Il est nécessaire de rappeler **les grands enjeux** et les orientations principales de ce nouveau document :

- ➔ **MAITRISER** LA CROISSANCE DE LA POPULATION
- ➔ **MENER** UNE POLITIQUE DE L'HABITAT ADAPTÉE
- ➔ **PRENDRE EN COMPTE** LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE
- ➔ **PRÉSERVER** DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS AINSI QUE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
- ➔ **PRÉSERVER** DES PAYSAGES ET DES CÔNES DE VUE
- ➔ **ASSURER** UNE URBANISATION ÉCONOME EN FONCIER
- ➔ **FAVORISER** DES MODES DOUX DE DÉPLACEMENT
- ➔ **CONFORTER** LA CENTRALITÉ DU VILLAGE

Lors de cette même séance du 10 octobre 2019, le conseil municipal a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain (DPU) sur les zones U (urbanisées) et AU (à urbaniser) du territoire communal.

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Après avoir contracté en 2018 un emprunt pour la réalisation des différents projets de la commune (l'extension de l'école, la rénovation du château et la construction de la salle communale), nos objectifs financiers s'articulaient autour de **deux priorités**.

PREMIÈRE PRIORITÉ :

Maintenir les indicateurs financiers à un bon niveau :

- ✓ **le ratio d'endettement**, soit le rapport entre les charges de la dette et les recettes de la section fonctionnement ;
- ✓ **la capacité de désendettement**, indicateur qui mesure le nombre d'années nécessaires pour permettre à la commune de se désendetter complètement ;
- ✓ **la capacité d'autofinancement**, soit une différence entre les produits et les charges de fonctionnement suffisante pour l'investissement de l'année en cours sans recourir à un nouvel emprunt.

DEUXIÈME PRIORITÉ :

Mener à bien la réalisation de projets avec des prestations de qualité tout en maîtrisant les dépenses.

Nous sommes heureux d'annoncer que la commune a rempli ses objectifs financiers tout en respectant scrupuleusement ces deux priorités.



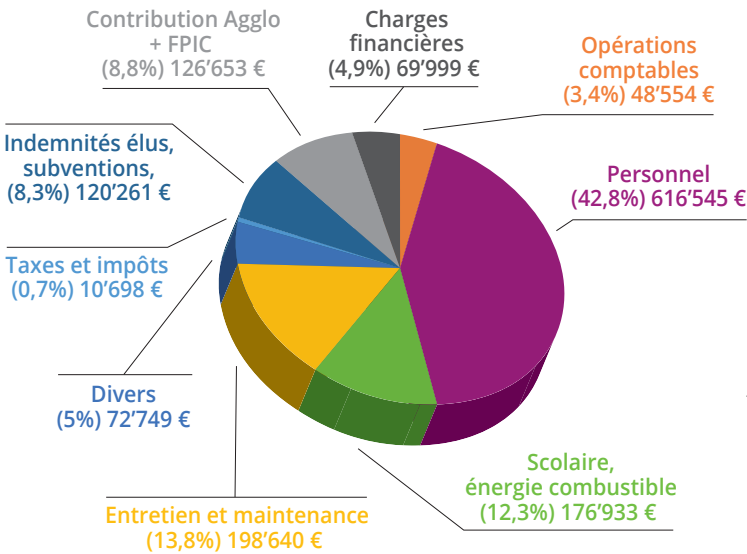
RÉTROSPECTIVE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les comptes 2019 n'étant pas encore finalisés au moment de la rédaction de ce bulletin, vous trouverez ci-après une présentation succincte des comptes 2018.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

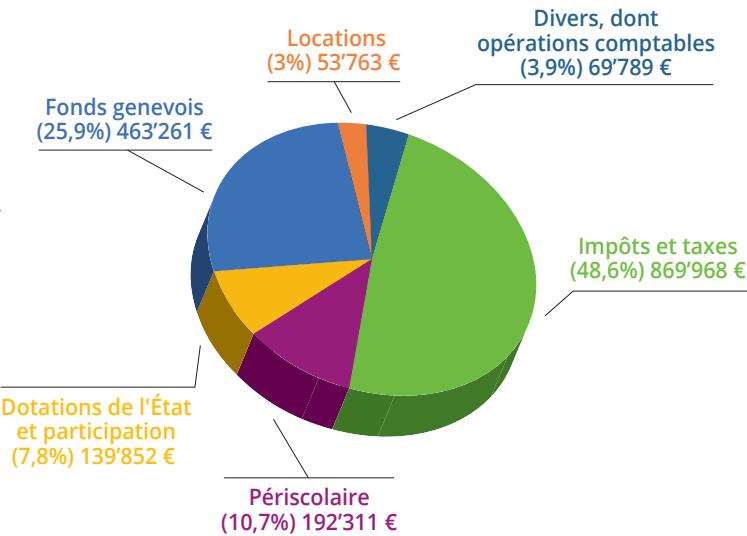
Total des DÉPENSES :
1 441 034 €

Répartition des dépenses



Total des RECETTES :
1 788 946 €

Répartition des recettes



COMMENTAIRE

En 2018, nous avons connu une dépense de fonctionnement en hausse de 86 576€ par rapport à la dépense de fonctionnement de 2017, qui était de 1 354 458€ (hors opération exceptionnelle liée à la vente du deuxième appartement situé dans l'immeuble Melicem).

La section fonctionnement, qui regroupe les recettes et les charges liées directement au fonctionnement de notre commune fait ressortir un résultat excédentaire de 347 911€.

Ce résultat permet le paiement total des annuités de remboursement de la dette. Il favorise également l'autofinancement des investissements de l'année en cours puisqu'il représente plus de 10% des recettes de fonctionnement.

En ce qui concerne les recettes, nous obtenons 1 788 946€, soit une hausse de 135 288€ par rapport à 2017.

L'augmentation des recettes s'explique par :

- ➔ Des remboursements d'assurance.
- ➔ La valorisation du change lié aux fonds genevois. En 2018 nous avons bénéficié d'un taux de change favorable. Nous obtenons ainsi une recette supérieure de 29 676€ par rapport à l'année précédente.
- ➔ La mise en location de l'ancienne salle communale dès juillet 2018.
- ➔ La majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des DÉPENSES : 3 994 312€

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT
Remboursement des emprunts en capital	165 524€
Règlement du PLU	31 949€
Enregistrement du château dans le patrimoine de la commune	949 522€
Réseaux électriques - Borne IRVE - Aménagement électrique - éclairage bibliothèque	24 057€
Renouvellement poteaux incendie plus extincteurs école	32 414€
Changement et déplacement du serveur mairie	17 197€
Jeux et mobilier de la garderie	1 977€
Construction de la salle communale	1 046 654€
Extension de l'école	676 737€
Rénovation du château	818 143€
Raccordement réseaux secondaire de chaleur bois	85 164€
Prise de participation au capital de Forestener	1 600€
Réhabilitation de l'ancienne salle communale	32 960€
Voirie - acquisition de parcelles	6 538€
Remboursement de l'annuité correspondant à l'achat du château	85 980€
Divers	17 896€

COMMENTAIRE

Nous avons réalisé ces investissements et remboursé en capital nos emprunts en nous appuyant sur les ressources suivantes :

- ➔ Nous avons récupéré la TVA liée aux travaux réalisés en 2017 (la rénovation de l'ancienne salle communale, les travaux concernant le pont de Milly et le lancement des projets, pour un montant de 151 563€) et la taxe locale d'aménagement pour 174 622€.
- ➔ La commune a utilisé ses fonds propres, à savoir le fonds de roulement constitué par les résultats des exercices précédents, soit 300 000€.
- ➔ Les différentes subventions liées, entre autres, à la rénovation du château ou encore à l'extension de l'école, pour un montant total de 769 011€.
- ➔ La réalisation d'un emprunt pour 2 400 000€.
- ➔ L'utilisation d'une ligne de trésorerie pour le solde, dans l'attente du versement des autres subventions et de la récupération du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). En effet, le versement de ce dernier est effectué l'année suivante en juin, en fonction de dépenses effectives liées aux investissements.

2019 une année charnière pour la finalisation de nos travaux

Les recettes à venir sont directement issues des décisions d'investissement :

- ➔ La location de la nouvelle salle communale, inaugurée en mars 2019.
- ➔ Les revenus de l'ancienne salle communale suite à l'installation de la brasserie des Voirons en juillet 2019.

L'incertitude demeure concernant les fonds genevois. Ceux-ci peuvent fluctuer de façon difficilement prévisible, alors qu'ils représentent environ 25% des recettes de fonctionnement de notre commune.

LE CALCUL DU MONTANT ATTRIBUÉ EST LE SUIVANT :

En Suisse, la compensation financière genevoise restituée aux départements limitrophes représente 3,5% de la masse salariale brute des frontaliers.

3,5%

Le montant est réparti entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie en fonction du nombre de frontaliers (environ trois quarts des frontaliers résident en Haute Savoie). Le transfert des fonds vers le département est réalisé courant décembre en appliquant le taux de change du moment.

55%

Le département verse 55% des fonds aux communes au prorata de leur nombre de frontaliers, et 8% aux intercommunalités.

Le montant alloué à notre commune dépend essentiellement du taux de change au moment du transfert des fonds, car le nombre de frontaliers n'a que peu évolué ces dernières années.

En décembre, nous avons reçu la notification des fonds frontaliers se rapportant à 2019.

Si ceux-ci sont en augmentation, 483 721€ au lieu de 463 261€ en 2018, ils se basent, curieusement, sur un nombre de frontaliers inférieur à l'exercice précédent, 383 en 2019 contre 398 en 2018. La commune ne pouvant modifier le fichier des frontaliers, il est important que ces derniers vérifient bien auprès de leur employeur qu'ils sont bien inscrits.

ANNÉE	NOMBRE DE FRONTALIERS	RECETTES DU FONDS GENEVOIS	RECETTES PAR FRONTALIER
2019	383	483 721 €	1 263 €
2018	398	463 261 €	1 164 €
2017	395	433 585 €	1 098 €
2016	396	480 150 €	1 213 €
2015	372	475 649 €	1 279 €

(CMJ)
**CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES**

VOICI LES ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES POUR L'ANNÉE 2019 :



En mars

Après avoir défini leurs projets, les jeunes conseillères et conseillers ont travaillé sur les emplacements des porte-vélos et des bancs de la cour de l'école. Ils ont également choisi parmi les différents modèles et proposé la mise à disposition d'une table de ping-pong.



En avril

Une délégation du CMJ a participé au rassemblement des conseils de jeunes à Ville-la-Grand. Elle a travaillé dans des ateliers sur les apports des jeunes pour les communes.

En mai

À leur demande, les jeunes ont distribué les fleurs pour la fête des mères. Bravo pour leur enthousiasme et pour cette distribution réussie !



En juin

Sous l'égide de la Croix-Rouge, le CMJ a pu s'initier aux gestes de premiers secours dont le massage cardiaque et l'utilisation du défibrillateur. Deux sessions d'initiation supplémentaires ont été proposées en septembre aux Lucingeois et Lucingeoises.



En septembre

Les portes-vélos choisis ont été livrés et installés à l'agora, à côté de l'église et sur le parking de la salle communale.



Le projet de banc s'est agrandi avec la création d'une banquette-terrasse dans la cour de l'école : une nouveauté appréciée par tous les enfants.



En novembre

Participation au repas des aînés sur le thème « Savoyard ».

En octobre

Une table de ping-pong a été mise à disposition sous le préau de l'école, dans le cadre du périscolaire.

Le CMJ s'est rendu au rassemblement des conseils de jeunes de Haute-Savoie à la Roche-sur-Foron, où il a discuté des droits de l'enfant.



En novembre-décembre

Une participation record pour la réalisation des cadeaux pour les décorations de Noël. Ces décorations ont été installées à l'entrée du chef-lieu et sur la place de l'église.



Ainsi que le sapin citoyen.



Les jeunes :

Floriane, Lisa, Juliette, Méline, Lana, Laura, Sara, Zoé, Agathe, Sasha, Martin, Hugo, Esteban, Jule, Romain, Sylvain



Une sortie et un repas des **aînés** placés sous le signe des **trésors de Savoie**

La traditionnelle *sortie* des aînés 2019 a fait la part belle à la découverte des traditions savoyardes. La visite de la fonderie Paccard à Sévrier, référence mondiale en matière de cloches et de carillons, nous a permis de découvrir les procédés de moulage et de conception de cloches, fabriquées depuis sept générations dans cette famille. Anne Paccard, accompagnée de 20 cloches de l'Arsonora, nous a offert un concert voix-carillon divin.



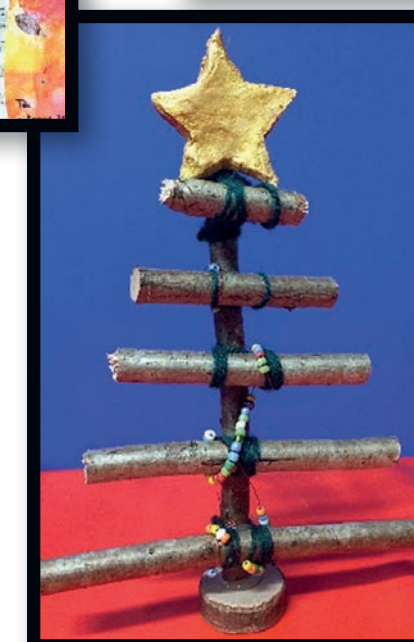
Après un bon repas à l'Auberge du Semnoz, un étonnant voyage ludique et interactif dans les Alpes du 19^{ème} siècle nous attendait avec une collection singulière de costumes et d'objets traditionnels. De quoi découvrir les richesses des greniers d'antan.

Pour le *repas annuel* des aînés, le groupe folklorique *Écho de nos montagnes* nous a offert un spectacle haut en couleur, animé par 25 personnes costumées, mêlant danses, chants et musiques traditionnelles savoyardes. Les convives ne s'y sont pas trompés : ils ont esquissé quelques pas de danse et entonné en cœur l'hymne savoyard *Les Allobroges*.

Beau moment de convivialité pour la première édition dans notre nouvelle salle communale *La Grange*.

L'ÉCOLE : DES GRAINES DE CITOYENS

Artistes



PÉRISCOLAIRE

La journée d'un enfant peut parfois dépasser les 10 heures de présence dans l'école. Sa fréquentation du service périscolaire représente 1h30 en garderie du matin, 2 heures en pause méridienne et jusqu'à 2h30 en garderie du soir, cela s'ajoutant aux 5 heures de temps scolaire. Afin d'éviter de dépasser 10 heures par jour, nous demandons aux parents de rester vigilants lors de leurs réservations.

LES AGENTS DU SERVICE ASSURENT LA SURVEILLANCE ET METTENT EN ŒUVRE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS AFIN QUE LES ENFANTS S'ÉPANOUISSENT DURANT CES TEMPS PÉRISCOLAIRES.

Le matin, de jolies créations sont réalisées avec Stéphanie Parry-Janssen, Marie Abadie (Atsem) et Elisabeth Benzi (Atsem).

Le midi pour la pause méridienne, ils sont encadrés par Audrey Désert, Laurence Challande, Irène Oliveira, Magali Fontanay, Patricia Bombelli, Brigitte Rohart, Christelle Schmitt (Atsem) et Frédérique Herrscher. Pour la restauration, le choix de laisser les enfants se rendre au self-service au fil de l'eau est une réussite et favorise la mixité des classes au réfectoire tout en optimisant la capacité d'accueil.

La sieste est assurée par Elisabeth Benzi en alternance avec Christelle Schmitt.

Le soir les tout petits sont sous la surveillance de Laurence Challande, Frédérique Herrscher et Christelle Schmitt, temps durant lequel elles débordent de créativité afin d'occuper ces petits. Les élémentaires sont pris en charge par Audrey Désert et Magali Fontanay qui elles aussi mettent en place des ateliers afin de laisser libre cours à l'imagination des enfants.

Afin que ce service continue à fonctionner au mieux, voici un petit rappel des horaires du périscolaire :

	HORAIRE	OÙ	CONTACT
GARDERIE DU MATIN	De 7h à 8h30	Bâtiment bas, côté Agora	Stéphanie Parry-Janssen, Marie Abadie et Elisabeth Benzi Tel : 04.50.43.72.35
GARDERIE DU SOIR (Maternelle)	Une sortie à 16h30 et une sortie à 17h (Puis retour à la cantine pour les sorties suivantes)	Bâtiment bas, côté Agora	Audrey Désert Tel : 04.50.15.16.38 Sophie Meriot (Responsable) Tel : 07.89.38.53.69
GARDERIE DU SOIR (Elémentaire)	Sorties toutes les demi-heures	Cantine par petit portail vert	Audrey Désert et Magali Fontanay Tel : 04.50.15.16.38 Sophie Meriot (Responsable) Tel : 07.89.38.53.69

Un goûter leur est offert par la commune entre 16h15 et 16h30. Les enfants fréquentant des activités telles que le tennis, le théâtre, le judo, etc. sont alors remis aux intervenants aux horaires correspondants.

Un babyfoot est à leur disposition au réfectoire ainsi qu'une table de tennis de table pour les récréations : les enfants ont ainsi découvert au sein du périscolaire, un esprit d'équipe et de compétition.

Quant à Sophie Mériot, responsable du service périscolaire et référente scolaire, elle partage la vie périscolaire des enfants, est présente sur tous les services afin d'assurer le bien-être, la sécurité, la logistique, la cohésion d'équipe, et bien sûr la relation avec les parents.

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	MERCREDI
7H-8H35 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	
8H35- 12H ENSEIGNEMENT	
12H-13H50 PAUSE MÉRIDIDIENNE, RESTAURATION SCOLAIRE	7H-8H50 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
13H50-16H ENSEIGNEMENT	8H50-12H ENSEIGNEMENT
16H-18H30 GOÛTER ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OU ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	

Les temps gérés par la commune sont équivalents à ceux gérés par l'Éducation nationale, soit 25h30 hebdomadaires.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Jeudi 9 mai 2019, les enfants de l'école primaire de Lucinges ont invité la population pour commémorer ensemble l'armistice du 8 mai 1945 et fêter la journée de l'Europe.

Les participants se sont retrouvés dans le restaurant scolaire, la météo étant bien moins clémente que l'année précédente.



Au programme : chants de la chorale des élèves accompagnée par *Le Tourbillon*, discours du maire, textes interprétés et mis en scène par quelques élèves, et goûter républicain préparé par le service périscolaire qui a également réalisé la décoration avec les enfants.

L'accent a encore une fois été mis sur l'importance du devoir de mémoire, et les élèves ont pu travailler en amont avec l'écomusée Paysalp, qui est intervenu dans deux classes sur le thème « Chasseurs de souvenirs sur la seconde guerre mondiale ».

A l'issue de la cérémonie, les parents étaient invités à visiter les nouvelles classes de l'école en compagnie de l'architecte du projet et de l'adjoint en charge des travaux.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2019, Lucinges célèbre, comme partout dans le pays, le 101^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Celle-ci a fait plus de 18 millions de morts, dont presque la moitié de civils.

En France, c'est près de 1,7 million de personnes qui sont mortes pour défendre la patrie. La Grande Guerre a aussi fait plus de 4 millions de blessés.

Le 11 novembre 1919, à l'occasion de la première célébration de l'armistice de 1918, une minute de silence a été observée sur la place de Lucinges, comme un peu partout en France. Une minute de silence pour rendre hommage aux morts.

Mais d'où vient cette idée de se taire pour se souvenir, pour se recueillir ? Le premier exemple connu d'hommage rendu sous forme d'un temps de silence a eu lieu au Portugal : le 14 février 1912, le sénat portugais observa 10 minutes de silence en hommage à un personnage important pour l'histoire du pays, qui venait de décéder. Plus tard, les 10 minutes se sont transformées en cinq minutes, puis en deux minutes, pour devenir finalement une minute, qui n'est d'ailleurs pas nécessairement de 60 secondes.

Un an après la fin de la première guerre mondiale, le 11 novembre 1919, la minute de silence a été pratiquée pour la première fois pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre. Le 11 novembre 2019, la minute de silence avait donc 100 ans.

Dans un recueillement empreint de solennité, toutes générations confondues, Lucinges a rendu hommage à ses « enfants morts pour la France ».



Octobre Rose

La manifestation **Octobre rose** en 2019 a permis de récolter une somme de 325€, qui a été attribuée à la recherche contre le cancer du sein féminin et masculin, ainsi qu'à l'association **Sur un lit de couleur**.

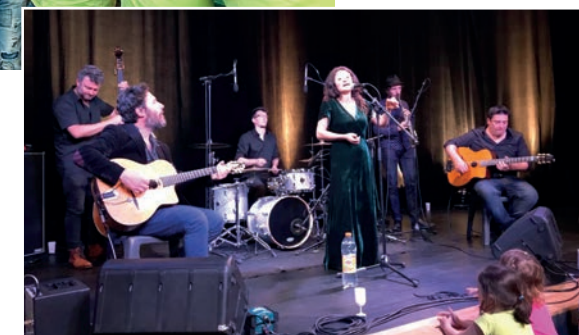
Le moment clé de cette édition d'Octobre rose fut la venue de Véronique Brondy, enseignante de tai-chi, le 25 octobre. Le bien-être procuré par le tai-chi fait partie de cette vaste palette de vie et de disciplines, au côté du yoga, de l'art thérapie, des massages, de la sophrologie... qui ont pour but d'aider à supporter au mieux la fatigue. Cette soirée nous a fait découvrir cette pratique qui amène harmonie, plaisir, détente du corps et de l'esprit. Merci à toutes et tous pour votre participation.



Pour les nouveaux Lucingeois qui ne connaissent pas encore l'association, **Lucinges n'fêta** (Lucinges en fête en patois) a pour but de promouvoir, soutenir et organiser des événements festifs et culturels sur la commune.

Nous sommes présents lors de la fête du village et des soirées-concerts. Avec les fonds collectés, l'association s'engage à acheter et prêter du matériel aux autres associations du village.

En 2019, avec le soutien de la mairie et l'aide de nos précieux bénévoles (et nouvelles recrues !), **Lucinges n'fêta** a rempli sa mission première, permettant aux Lucingeois de se retrouver autour de spectacles et de concerts intergénérationnels :



- ✓ L'inauguration de **La Grange**, notre nouvelle salle communale.
- ✓ La fête du village du samedi 15 juin.
- ✓ La dernière soirée de l'année, le 6 décembre : **Embuscade Revival**, en ayant une pensée toute particulière pour notre membre actif et ami Daniel Forestier, qui nous a quitté trop tôt.

Novembre Orange

LUCINGES SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Du 25 novembre au 10 décembre 2019, **Lucinges** a apporté son soutien à la campagne internationale « **Orangez le Monde** » de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

En France, en 2019, ce sont plus de 130 femmes qui ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire. En moyenne, 219 000 femmes âgées de 18 à 75 ans, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire.

Aucun milieu ni aucun quartier n'est épargné.

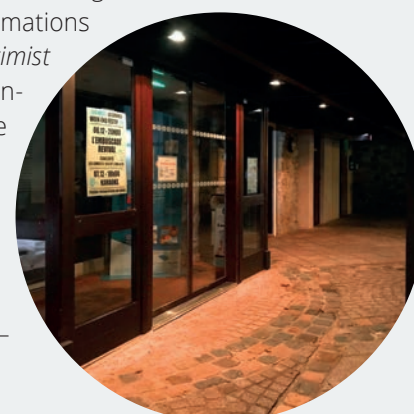
Ces violences sont inacceptables et injustifiables.

Elles doivent être dénoncées et les victimes doivent trouver le soutien, la sécurité, la solidarité, la justice, les soins, leur permettant de redonner un cours normal à leur vie.

Chaque année, du 25 novembre au 10 décembre, une campagne internationale nous invite à nous mobiliser pour lutter contre ces violences à l'égard des femmes et des filles.

La couleur orange est la couleur officielle de ces journées de sensibilisation.

La façade de la mairie de Lucinges a donc été orangée durant cette période, et la campagne relayée sur le site officiel de la commune (lucinges.fr), grâce notamment aux informations fournies par **Soroptimist International**, organisation non-gouvernementale qui œuvre à améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants dans le monde, représentée à Annemasse par le club Soroptimist International d'Annemasse - Porte de France.



Les événements à venir pour 2020 :

SAMEDI 28 MARS DE 19H À 1H

SOIRÉE ANNÉE 80

Pour débiter l'année, nous vous proposons un moment convivial autour d'un repas dansant en compagnie du plus grand groupe des années 80 de la Yaute : **Les Choucas** ! (Entrée 30 euros - Réservation Bar L'Escapade ou par téléphone au 06 45 10 81 40)



SAMEDI 13 JUIN

FÊTE DU VILLAGE

Comme l'an dernier, la fête du village sera sur une journée et débutera après le marché avec des spectacles de rue, des concerts avec des groupes locaux et des manèges. La nuit tombée, les Lucingeois pourront se rencontrer autour de spectacles de feu et de concerts festifs en attendant notre traditionnel feu d'artifice !

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

EMBUSCADE REVIVAL II

Après le succès de la première édition, nous sommes heureux de continuer cette aventure en mettant en avant les groupes de la Yaute ! *The show must go on*, comme il aurait dit !

Si vous êtes désireux de nous aider, de devenir membre ou d'avoir de plus amples informations sur cette association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, par mail, par téléphone ou par courrier (contacts dans la liste des associations, page 31).

Environnement



OBSERVATIONS STELLAIRES ET CONTEURS EN BALADE

Le 26 septembre 2019, le Grand Genève a décidé de ne pas allumer l'éclairage public afin que les habitants puissent contempler la nuit.

A Lucinges où l'extinction de l'éclairage public existe depuis 2016, nous avons voulu participer à cet élan international.

A la nuit tombante, les conteurs de la compagnie *Bouche bée & Cie* ont chuchoté de jolies histoires aux plus petits comme aux plus grands.

Plus tard, l'association astronomique du *Club des 3 cols* a partagé sa passion en guidant les curieux dans l'observation de Saturne et Neptune.

70 personnes environ ont participé à cette soirée sous les étoiles et vu l'enthousiasme général, cette animation sera reprogrammée en 2020.

DES CHAUVES-SOURIS DANS LE CLOCHER COMMUNAL

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) de Haute-Savoie nous a aidés à aménager une ouverture dans le clocher de l'église côté Voiron. Cet abri permettra aux chauves-souris d'hiverner et de se reproduire.

Si vous voulez contribuer à la préservation de ces mammifères en installant des nids à chauves-souris, contactez la LPO Haute-Savoie (<http://haute-savoie.lpo.fr/>).



Des pommes, des poires et des petites baies...

À côté de la salle communale a été installé un petit verger dont les arbres ont été sélectionnés avec *Les croqueurs de pommes de Haute-Savoie*. Cette association milite pour la sauvegarde des variétés fruitières anciennes et locales.

ÇA CHAUFFE À LUCINGES

Le réseau de chaleur bois entame sa deuxième année de chauffe. Ce système de chauffage collectif et écologique, encore peu connu du grand public, continue à intéresser médias et décideurs politiques. Trois systèmes équivalents ont d'ailleurs été inaugurés récemment dans

deux communes de la région grenobloise par notre délégataire ForestEner. Enfin, le projet de chaufferie de Lucinges a été présenté en exemple aux premières *Assises des énergies renouvelables citoyennes* qui se sont tenues en décembre à Montpellier.

DE NOUVEAUX CONTENEURS, POUR VOUS FACILITER LA VIE

LE SIDEFAGE A INSTALLÉ DE NOUVEAUX CONTENEURS SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE, MAIS POURQUOI ?

LE SAVIEZ-VOUS ? LES CONTENEURS NE SONT PAS POSÉS AU HASARD, LES EMPLACEMENTS SONT CHOISIS SUR DE NOMBREUX CRITÈRES : VISIBILITÉ, ACCESSIBILITÉ, SÉCURITÉ

Nous produisons des déchets, c'est indéniable, et personne n'a envie de les stocker au fond de son jardin ou dans son garage.

C'est aux collectivités qu'incombe la tâche de gérer les déchets des ménages. Pourtant cette problématique nous concerne tous car elle impacte directement nos vies : pollution, problèmes sanitaires, surconsommation d'énergie, épuisement des ressources naturelles.

Pas de panique ! Des solutions existent, par exemple faire attention à sa façon de consommer, éviter les produits sur-emballés et bien sûr recycler.

Et pour un recyclage optimum, il faut un tri de qualité. Pour ça nous comptons sur vous !



Le SIDEFAGE a également son rôle à jouer en mettant à disposition des habitants des conteneurs de tri en quantité suffisante et en organisant une collecte régulière.

Les lieux d'implantation doivent être situés de manière stratégique pour les trieurs et répondre à des contraintes techniques pour les collecteurs. C'est pour cette raison que ce travail se fait en étroite collaboration avec les communes disposant d'espaces adaptés à ces implantations.

Afin que vous disposiez d'un service de proximité et de qualité, il est important d'accepter et de respecter ces installations. N'oublions pas que nous avons tous notre rôle à jouer pour que nos communes restent propres et agréables.

HOMOGENÉITÉ DU PARC DE CONTENEURS

Tous les mêmes !

Le SIDEFAGE remplace petit à petit les conteneurs sur les points tri par de nouveaux modèles, plus modernes et plus esthétiques ; leur petit nom : les SIDEA.

Vous avez sûrement dû rencontrer au détour d'une rue nos anciens modèles :



IL EST VRAI QU'ILS NOUS ONT ÉTÉ BIEN UTILES, MAIS IL EST TEMPS POUR EUX DE PARTIR À LA RETRAITE ET D'ÊTRE REMPLACÉ PAR NOS NOUVEAUX VENUS, TOUT BEAUX ET TOUT NEUFS :

AINSI LES POINTS TRI SERONT PLUS HARMONIEUX ET S'INTÈGRERONT MIEUX DANS LE PAYSAGE URBAIN. IL N'EN SERA QUE PLUS AGRÉABLE D'Y DÉPOSER LES DÉCHETS RECYCLABLES.

LE TRI DU VERRE

Un petit geste responsable qui rend la vie plus facile

Trier le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire. Vous ne le savez peut-être pas, mais il faudrait entre 3000 et 4000 ans pour que le verre se décompose seul dans la nature. Le recyclage du verre permet d'éviter le rejet de plus 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an. Vous êtes le premier maillon de la chaîne, sans quoi rien ne serait possible. De votre geste de tri dépend la quantité et surtout la qualité de la collecte du verre.

AVEC LE TRI, ON RECYCLE LE VERRE À 100% ET À L'INFINI

Les enjeux du recyclage de ce matériau sont importants :

- ➔ Au niveau environnemental les bénéfices sont multiples : économie de matières premières (sable, calcaire), d'eau, d'énergie, limitation de l'impact sur l'effet de serre.
- ➔ Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. C'est un matériau idéal ! Vos bouteilles et pots, une fois broyés et fondus, donneront de nouveaux emballages dans les rayons des supermarchés.
- ➔ Un dernier élément à ne pas négliger lorsque vous jetez le verre dans le bac d'ordures ménagères, non seulement il n'est pas recyclé, mais vous augmentez les tonnages incinérés et en conséquence le montant du traitement des déchets.

LES CONSIGNES DE TRI

Seuls les emballages en verre peuvent être triés, c'est-à-dire les bouteilles, bocaux et flacons.

LE VERRE



Flacons de parfum



Bocaux et pots



Bouteilles

Ne pas mettre :
 > ampoule,
 > verre à pied,
 > vaisselle,
 > tout en céramique.

POUR MIEUX TRIER



Infos : 04 50 56 67 30 ou www.sidefage.fr

**N'OUBLIE PAS
TRIE TON VERRE**

ET POUR ALLER PLUS LOIN

- 1974** C'est la date depuis laquelle le verre est recyclé en France.
76,1 C'est le pourcentage de recyclage du verre en France, soit 3 bouteilles sur 4.
100 C'est le pourcentage du verre collecté et recyclé en France.
17 C'est le nombre d'usines verrières en France, elles produisent près de 3 millions de tonnes de bouteilles et 480 000 tonnes de flacons et pots.

1 T DE VERRE RECYCLÉE =
 700 kg de sable + 600 m³ d'eau
 + 1,5 MWh d'énergie + 36 L de pétrole,
ÉCONOMISÉS !

ENSEMBLE, SOYONS PLUS EFFICACE !

Quelques chiffres pour mieux comprendre.

Chaque année sur le secteur d'Annemasse Agglo, un habitant trie en moyenne **20kg** de bouteilles, pots et bocaux en verre. La moyenne nationale est de **31kg**, soit un écart de **11kg**.

Atteindre les **26kg/hab/an** d'ici 2020 est l'objectif que se sont fixé Annemasse Agglo et le SIDEFAGE dans le cadre d'un plan verre. Ces **6kg** supplémentaires à trier représentent seulement **13** bouteilles de plus par an et par habitant.

Ainsi depuis 2018, Annemasse Agglo et le SIDEFAGE collaborent pour :

- ➔ augmenter le nombre de conteneurs pour trier le verre mis à disposition des habitants en accord avec les communes.
- ➔ rendre les points de tri plus attractifs en harmonisant le parc de conteneurs.
- ➔ appuyer la communication sur le tri du verre auprès des usagers.

ALORS, ÊTES-VOUS PRÊTS À RELEVER LE DÉFI POUR VOUS RAPPROCHER DE LA MOYENNE NATIONALE ?

ATTENTION AUX FAUX AMIS ! ILS NE SE RECYCLENT PAS :

- ✗ Le verre culinaire (vaisselle et plats transparents), il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production
- ✗ La porcelaine, faïence, carrelage
- ✗ Les verres spéciaux tels que les ampoules, lampes, miroirs, pare brises...

Recette d'un recyclage RÉUSSI !



QUELS SONT LES BONS INGRÉDIENTS DE LA RECETTE PARFAITE POUR LE RECYCLAGE DU VERRE ?

- ✓ Un habitant motivé pour trier
- ✓ Une collectivité active pour faciliter le geste de tri.

En effet, le secret de la réussite en matière de recyclage du verre, c'est avant tout la mobilisation solidaire des habitants et des collectivités.

PREMIER INGRÉDIENT : LES HABITANTS

Le verre à l'origine, qu'est-ce que c'est ? De l'eau, du sable, de la soude et de la chaux montés à haute température. Mais voilà, l'eau et le sable s'épuisent et il faut aller les chercher de plus en plus loin. Le verre recyclé lui, est inépuisable. Normal, il est recyclable à l'infini !

MAINTENANT COMMENT FAIT-ON ?

Déposez vos bouteilles et bocaux dans les conteneurs de collecte du verre situés près de chez vous et ils seront recyclés. Alors à vous de jouer !

Cela vaut le coup, car lorsque vous mettez le verre dans votre poubelle grise, il part en incinération. Non seulement, le verre ne brûle pas et ne fournit donc pas d'énergie récupérable dans le processus d'incinération, mais en plus il coûte cher car le traitement des déchets par incinération est calculé au poids ! Et le verre, c'est lourd.

En revanche, amener le verre au conteneur, c'est économique car il est revendu pour être recyclé ce qui permet de compenser une partie du coût de collecte et de transport chez les recycleurs.

C'EST LE MOMENT D'AJOUTER LE DEUXIÈME INGRÉDIENT DE NOTRE RECETTE : LES COLLECTIVITÉS.

Le SIDEFAGE a pour mission de vous donner les moyens de trier en dotant vos communes de conteneurs de collecte. Il travaille avec votre communauté de communes/d'agglomération et votre commune pour trouver les meilleurs emplacements possibles pour ces conteneurs.

Pas toujours facile de trouver un consensus qui contentera tout le monde car personne n'est particulièrement séduit par l'idée d'avoir des conteneurs près de sa maison et en même temps, tout le monde les trouve toujours trop loin.

Les implantations de conteneurs sont étudiées en fonction des terrains disponibles, de l'étendue de la commune, du nombre d'habitants et surtout des contraintes techniques liées à la collecte du contenu des conteneurs.

Ces emplacements doivent être respectés pour permettre leur collecte, leur nettoyage et la maintenance.

Le passage des collecteurs a aussi un coût. C'est pourquoi, le SIDEFAGE essaie de rationaliser la fréquence des tournées en collaboration avec ses prestataires pour éviter le plus possible les débordements. Pour une collecte optimisée, il y a quelques règles simples :

- ✓ ne pas stationner à proximité des conteneurs,
- ✓ laisser les emplacements propres,
- ✓ ne mettre que les déchets indiqués sur le conteneur.

Et n'oubliez pas, pour vos déchets autres que les emballages (gros cartons, bois, ferrailles...), vous devez vous rendre à la déchèterie.

VOILÀ, VOUS ÊTES PRÊTS POUR UN MEILLEUR AVENIR DU VERRE ET DE NOTRE PLANÈTE !



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LUCINGES

Les travaux de déploiement de la fibre optique par Orange se poursuivent et les trois armoires dédiées (ou pont de mutualisation de zone) seront installées dans le courant de l'année 2020. Resteront alors les travaux de raccordement permettant d'installer un point de branchement (aérien ou souterrain) près des logements. Dès lors, votre habitation deviendra **raccordable** et vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès pour installer la fibre optique dans votre logement à l'aide d'une prise de terminaison optique.

En pratique :

VOUS VIVEZ DANS

UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ

- ➔ L'installation de la fibre est votée par l'assemblée générale
- ➔ Une convention est signée par le syndic
- ➔ Après deux mois de délai réglementaire durant lequel la décision est contestable, Orange reçoit la demande de raccordement qui doit être réalisée dans les six mois
- ➔ Après un délai réglementaire de trois mois, vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès

VOUS VIVEZ DANS

UN IMMEUBLE LOCATIF

- ➔ Le bailleur envoie à Orange la demande de raccordement à la fibre
- ➔ Une convention est signée
- ➔ Orange reçoit la demande de raccordement à la fibre qui doit être réalisée dans les six mois
- ➔ Après un délai réglementaire de trois mois, vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès

VOUS VIVEZ DANS

UN LOTISSEMENT

- ➔ L'installation de la fibre doit être demandée par l'assemblée des copropriétaires du lotissement
- ➔ Après deux mois de délai réglementaire durant lequel la décision est contestable, Orange reçoit la demande de raccordement qui doit être réalisée dans les six mois
- ➔ Après un délai réglementaire de trois mois, vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès

VOUS VIVEZ DANS

UN PAVILLON INDIVIDUEL

- ➔ Trois mois après le raccordement de votre résidence à la fibre, vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès

RAPPELONS QUE VOUS GARDEZ LE CHOIX DU FOURNISSEUR D'ACCÈS ET QUE VOUS N'AVEZ AUCUNE OBLIGATION DE SOUSCRIRE AVEC CELUI QUI A DÉPLOYÉ LE RÉSEAU.

LUCINGES, Village en Poésie

LUCINGES A OBTENU EN 2019
LE LABEL VILLAGE EN POÉSIE
DÉLIVRÉ PAR L'ASSOCIATION
LE PRINTEMPS DES POÈTES.

*Il est pour l'instant le seul
en Savoie et Haute-Savoie
à obtenir cette distinction.*

L'appellation *Village en poésie* est attribuée aux communes qui donnent à la poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale. Le Printemps des Poètes encourage vivement les actions allant dans le sens d'une large découverte des voix poétiques (invitations de poètes pour des lectures, rencontres ou résidences ; composition et densification d'un fonds poétique dans les bibliothèques...).

Il accorde aussi une attention particulière aux initiatives accessibles à tous et intergénérationnelles, ainsi qu'à celles qui inscrivent la poésie dans l'espace public (rues ou établissements baptisés de nom de poètes, affichages poétiques...).

Les communes doivent répondre à au moins cinq critères sur la charte qui en comporte quinze. Notre commune a répondu à neuf critères, parmi lesquels nous pouvons citer :

La présence du Manoir des livres, maison de la poésie

La dénomination de notre bibliothèque Michel Butor

La maison Michel Butor, résidence de poète

La promotion de la poésie à l'école

L'organisation d'événements culturels comme la Fête du livre d'artistes

L'appellation est attribuée pour trois années, à l'issue desquelles un bilan détermine le maintien de cette distinction.

En contrepartie, un engagement durable et renouvelé de la municipalité est demandé, notamment par la prise de nouvelles initiatives poétiques pérennes.

Un panneau signalétique sera installé à l'entrée du village, et les actions menées tout au long de l'année seront relayées au niveau national.

Etat civil

Par respect de la vie privée de chacun, sont mentionnées ci-dessous les unions des personnes et les naissances dans les familles ayant donné leur autorisation à la mairie.

Naissances

(15 dont 14 avec autorisation)

JADE LAPRAZ née le 01/01
SACHA REIFS né le 23/03
CLÉMENT BESSET né le 14/06
SOREN DITZLER né le 25/08
NATEO ELISSAH né le 03/09
ANAÏS ADAM née le 08/09
ROMANN VERDIN né le 25/09
LÉNA BAZIN le 13/10
ELIOTT ROHAT le 17/10
EZRA JEANNOT le 22/10
CHARLIE PIGNON le 08/12
LOUIS BERNARD DIRRY le 13/12
LOUISA BEROUDIAUX le 17/12
LÉONORE BEROUDIAUX le 17/12
CHECK TOURE le 27/12

Mariages

(7 dont 6 avec autorisation)

TAMARA SIMONEAU ET GABRIEL FLON le 30/03
CHLOÉ BURKI ET GWENNAEL DIAS le 08/06
FRANK ROCHARD ET FRÉDÉRIC CORBEAU le 29/06
NADÈGE VIGANOTTI ET ROMAIN SEDORNE le 20/07
CAMILLE BAILLOUX ET AURÉLIEN BAUD le 10/08
CORALIE QUELLIER ET JONATHAN MARCH le 24/08

Décès et transcriptions de décès

BERTHE GUYOT le 01/02
MAGUY JANIN le 13/02
SIMONE TROLLIET le 01/03
DANIEL FORESTIER le 21/03
FRANÇOIS GAILLARD le 12/05
SANDRINE SCALARINI le 29/06
CLAUDIO SCOTTI le 12/07
ARTHUR TROLLIET le 20/09
GUILLAUME ROHAT le 02/10
RENÉ PERILLAT le 19/11
LUCIENNE NÉPLAZ le 19/11
CLAIRE GERBAZ le 11/12
JULIEN COUTOULY le 28/12

Décès de natifs de Lucinges habitant une autre commune

IRÈNE TSCHANZ le 04/08
ANGÈLE GAILLARD le 01/12
CLÉMENT GENOUD le 19/12

PERSONNEL COMMUNAL

NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

La commune a le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents au sein du service périscolaire (cantine et garderie). Il s'agit de :



Audrey Desert, forte d'une expérience de plus de 10 années en qualité d'auxiliaire petite-enfance et vie scolaire puis animatrice périscolaire, Audrey est venue renforcer notre équipe depuis septembre 2018.

Laurence Challande a été recrutée en qualité d'agent des services périscolaires de notre commune depuis janvier 2019. Auparavant Laurence occupait le poste d'agent petite-enfance à la crèche multi accueil de Douvaine.



Nous leurs souhaitons à toutes les deux, la bienvenue au sein de la commune de Lucinges.

DÉCÈS



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, le 29 juin 2019, de notre collègue **Sandrine Scalarini**, employée au service périscolaire depuis juin 2013.

Par sa gentillesse, son dévouement et sa douceur, elle était appréciée de ses collègues, de sa hiérarchie et surtout des enfants qu'elle encadrait avec passion.

Sandrine a fait preuve d'une grande dignité et d'un grand courage face à la maladie.

Nous renouvelons tout notre soutien à son mari, Serge, son fils, Alexandre ainsi qu'à tous ses proches.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Dès leurs 16 ans révolus, les adolescents (filles et garçons) doivent procéder à leur déclaration au titre du recensement militaire dans leur commune de résidence. Aujourd'hui, les démarches peuvent aussi se faire en un clic !



FRONTALIERS

De nationalité suisse ou binational, si vous travaillez dans le canton de Genève, pensez à vous faire recenser en mairie. Si vous êtes titulaire d'un permis G, assurez-vous que votre adresse de résidence est bien à jour (auprès de votre employeur et de l'office cantonal de la population et des migrations - l'OCPM).

En réalisant ces démarches, vous permettez à notre commune de percevoir une compensation financière genevoise. Cette ressource est indispensable au développement de Lucinges.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous pouvez signaler votre départ en vacances auprès de la police municipale intercommunale des Voirons, qui se chargera de jeter un œil sur votre résidence durant votre absence.

Signalez votre départ 48 heures à l'avance en remplissant une fiche OTV à récupérer à l'accueil de la mairie, ou sur le site internet de la mairie : www.lucinges.fr, rubrique Démarches administratives.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il y a trois possibilités pour vous inscrire :

- ➔ En mairie, aux horaires habituels d'ouverture
- ➔ Par courrier postal comprenant toutes les pièces justificatives
- ➔ Sur le site internet www.mon.service-public.fr (service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu)

Merci de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Conditions nécessaires pour être inscrit sur une liste électorale :

- ✓ Être âgé de 18 ans
- ✓ Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre état membre de l'Union européenne
- ✓ Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine pour les ressortissants d'un autre état membre de l'UE
- ✓ Apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription



PERMIS DE CONDUIRE
 CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT
 IMMATRICULATION DE VÉHICULE
 INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
 VIE DES ASSOCIATIONS

Et bien plus encore...

Toutes vos démarches en un clic en allant sur le site :

demarches.interieur.gouv.fr



NOUVEAUTÉ DU SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS D'ANNEMASSE

Depuis le 2 janvier 2020, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous, réservé aux demandes les plus complexes, sera mis en place au service des impôts des particuliers d'Annemasse.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous :

- ➔ Sur le site impots.gouv.fr (rubrique Contact)
- ➔ Ou par téléphone au 04 50 43 91 50
- ➔ Ou au guichet du centre des finances publiques d'Annemasse, 3 rue Marie Curie

Centre des finances publiques d'Annemasse

Particuliers
 Pour mieux vous servir, l'accueil évolue

Gagnez du temps, prenez rendez-vous !
 Sur impots.gouv.fr (rubrique Contact) Au 04 50 43 91 50

Nous vous accompagnons aussi sur nos ordinateurs en libre accès

Nouveaux horaires de réception

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 16 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	

UNIQUEMENT sur RDV

INFOS PRATIQUES

SERVICES

MAIRIE
04 50 43 30 93
ANNEMASSE AGGLO
04 50 87 83 00
DÉCHETTERIE (BONNE)
04 50 38 04 62
GARDERIE PÉRISCOLAIRE
04 50 43 72 35
ÉCOLE DE LUCINGES
04 50 43 32 07
BIBLIOTHÈQUE
04 50 85 79 87
RESTAURANT SCOLAIRE
04 50 15 16 38
TRANSPORTS ANNEMASSIENS COLLECTIFS (TAC) 0800 10 00 74
ASSISTANTE SOCIALE
04 50 84 31 52
ANIMAUX SECOURS
04 50 36 03 39
QUESTIONS ADMINISTRATIVES
39 39

MAIRIE

Horaires

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h-11h30

Mail accueil@lucinges.fr

Site www.lucinges.fr

Facebook mairie de Lucinges

Permanence

Le maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

+ URGENCES

SAMU 15
Pompiers 18
Police - Gendarmerie 17
Police intercommunale
04 50 39 97 90
Service de l'eau
04 50 87 83 00
Violences faites aux femmes 3919
Enfance maltraitée 119

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Le changement des horaires été/hiver se fait en même temps que le changement d'heure général.

Bonne - Route de la Ripaille

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, fermée le jeudi

Vétraz-Monthoux - Les Grands Bois

Rue Germain Sommeiller

Seule déchetterie acceptant les professionnels

De lundi à samedi de 8h à 18h30 pour les particuliers / de lundi à vendredi de 8h à 18h30 pour les professionnels

Saint-Cergues - Route de la Vy de l'Eau

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, fermée le mardi

Gaillard - Rue Transval

De lundi à samedi de 8h à 18h



L'accès aux déchetteries d'Annemasse Agglo est réservé aux habitants du territoire. Pour accéder aux déchetteries, vous devez posséder une vignette à coller sur votre véhicule, qui peut être demandée en ligne sur le site www.annemasse-agglo.fr (Services et démarches puis Déchets).

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il a lieu le vendredi matin. Il n'y a pas de collectes les jours fériés : elles sont anticipées ou rattrapées le mercredi de la même semaine. Pour être collectés, les sacs d'ordures ménagères doivent être disposés dans un *conteneur normalisé*. Celui-ci doit être présent en bordure de voie publique la veille dès 19h ou le jour même avant 4h, poignée tournée vers la route.



Contact ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE (ACCA)

Hugues Felisaz
1081 route de Bellevue
74380 Lucinges
06 44 16 46 64

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LUCINGES

Ludvine Marcillon
2011 route de Bellevue
74380 Lucinges
06 86 86 63 53
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com

BONNE ATHLETIC CLUB

Philippe Gassilloud
207 chemin de la Cornache
74380 Bonne
bonneac.footeo.com

P43 CAFÉ LITTÉRAIRE

Nathalie Reynolds
44 place de l'Église
74380 Lucinges

P41 CHORALE LE TOURBILLON

Monique Barbedor
1378 route d'Armiaz
74380 Lucinges
chorales-le-tourbillon@orange.fr

C'EST QUOI COMME BESTIOLE !?

Patricia Charrière
77 route de Cortenaz
74380 Lucinges
patricia.schell74@orange.fr

P40 CŒUR DE VIOLONCELLE

Stéphanie Parry-Janssen
72 chemin de Malatrait
74380 Lucinges
coeurdevioloncelle@gmail.com

P36 DONNEURS DE SANG

Emmanuelle Bricon
Maison des sociétés
74380 Cranves-Sales
amicaleds.cranves@gmail.com

P35 ÉCOLE MUSI K DANSE

Christophe De Almeida
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ecolemusikdanse@gmail.com
04 50 31 65 99
[@EcoleMusikDance](http://musikdanse.fr)

P34 GYM DES VOIRONS

Marie-Pierre Crostella
173 chemin sous la Ville
74380 Cranves-Sales
crostella.marie-pierre@neuf.fr

P40 HARMONIE MUNICIPALE DE BONNE/LUCINGES

Walter Scheuble
138 route des Pérosais
74380 Cranves-Sales
harmonie.bonne@gmail.com
07 83 74 10 26
<http://www.mairie-bonne.fr/asso/harmonie/>

P39 LA BOÎTE À DOUDOUS

Carole Ripoll
49 clos des Mésanges
74380 Cranves-Sales
ripoll.carole@gmail.com
laboiteadoudous.org
[@LaBoiteADoudous](https://www.facebook.com/LaBoiteADoudous)

P38 LA PAROISSE

Marie-Françoise Chatelain
462 route de Milly
74380 Lucinges
paroissetrinite.org

P32 LE SOU DES ÉCOLES

Tiffany Mellier
116 place de l'Église
74380 Lucinges
soudesecoles.lucinges2018@gmail.com
[@SouDesEcolesLucinges](https://www.facebook.com/SouDesEcolesLucinges)

P38 LE TEMPS DE VIVRE

Denise Rivoire
70 chemin de la Cascade
74380 Lucinges
huiderviv@orange.fr

LIVRES D'ARTISTE 74 MICHEL BUTOR

Martine Jaquemet
57 place de l'Église
74380 Lucinges
adla74mb@gmail.com

LUCINGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Denise Trolliet
274 route du Faubourg
74380 Lucinges

P21 LUCINGES N'FÊTA

Vincent Boutière
846 route de la grange de Boège
74380 Lucinges
lucinges_en_feta@gmx.fr
06 82 66 24 07

MV AGUSTA CLUB DE FRANCE

Raphaël David
371 route du Céron
74380 Lucinges

P42 NOVEMBRE MUSICAL DES VOIRONS

Remi Peysson
441 route de la Charniaz
74380 Bonne
06 16 81 46 21
remi.peysson@aol.fr
novembremusicaldesvoirons.com

PROMENADES MUSICALES

Janja Fritsch
271 chemin de Milly
74380 Bonne
jmifritsch@gmail.com
promenadesmusicales.weebly.com

P36 PÉTANQUE DE LUCINGES

Ludovic Wyss
14 route de Possy
74380 Lucinges
06 46 68 73 12
anthony.ducroz@gmail.com
[@Petanque de Lucinges](https://www.facebook.com/PetanqueDeLucinges)

P44 REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

rpe.lucinges@gmail.com

SAPINS DES VOIRONS

Claude Briffod
521 route de Possy
74380 Lucinges

P37 SENTIERS ET RANDONNÉES

Jeanine Talaia
61 allée de Trébilly
74380 Lucinges
jaja.talaia@orange.fr

P33 TENNIS CLUB

Claude Trouslard
116 place de l'église
74380 Lucinges
tennisclublucinges@gmail.com
[@Tennisdelucinges](https://www.facebook.com/Tennisdelucinges)
06 42 06 46 37
Tennis club de Lucinges

P33 UNC-ALPES, SECTION DES VOIRONS

Lino Panato
56 rue Fernand David
74100 Ville La Grand
04 50 37 01 98
annemarie.phippaz@orange.fr

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association constituée de parents d'élèves bénévoles. Elle organise des événements festifs dans le village dont les bénéfices contribuent au financement des projets pédagogiques de l'école.

En 2018-2019, ce sont près de 12 000 € de projets financés par le Sou qui ont permis aux enfants de vivre de belles expériences !

- ✓ Classes vertes à Autrans et aux Carroz d'Arâches
- ✓ Cycle de ski de fond à Plaine-Joux
- ✓ Visite du musée de la préhistoire à Sciez
- ✓ Visite du musée de la musique mécanique aux Gets
- ✓ Spectacle *Conte d'hiver* reçu à l'école
- ✓ Exposition hors les murs au collège de Cranves-Sales
- ✓ ... et les différents trajets en car pour transporter tout ce joli monde



L'année 2019-2020 sera elle aussi riche de beaux projets (ski de fond, voyage dans les volcans d'Auvergne, projet de cirque, et bien d'autres).

LES TEMPS FORTS EN 2020 :

SAMEDI 11 AVRIL : le carnaval
SAMEDI 27 JUIN : fête de fin d'année de l'école
SAMEDI 3 OCTOBRE : fête de la Maude
SAMEDI 12 DÉCEMBRE : marché de Noël

Ces manifestations participent à la vie de l'école et du village ; ce sont des moments riches en convivialité et toutes les générations sont les bienvenues ! Nous vous attendons nombreux.



COMMENT NOUS AIDER?

- ➔ En venant aux réunions de préparation, ouvertes à tous les parents
- ➔ En aidant lors des manifestations : serveur, cuisinier, animateur, le bénévole est polyvalent, dans la joie et la bonne humeur !

L'investissement des parents est essentiel à la vie du Sou : les idées et les énergies nouvelles sont toujours les bienvenues. N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement toujours très précieux.

Si vous souhaitez participer activement ou recevoir des informations, vous trouverez nos coordonnées complètes à la page 31.



LUCINGES Tennis CLUB



*Il y a des sports qui sont aussi des écoles de vie : le tennis en fait partie. Le Tennis Club de Lucinges est fier d'être la première association sportive de la commune et le club fait le bonheur de ses **60 membres**.*

Si l'effectif des séniors demeure constant, c'est surtout avec le dynamisme de son école de tennis que la progression est la plus spectaculaire. Succès confirmé dès la rentrée scolaire car 25 petits joueurs se sont inscrits pour cette nouvelle saison.

Tous les records étant toutefois faits pour être battus, nous invitons toujours petits et grands à venir s'inscrire au club afin de pratiquer notre sport sous toutes ses formes.

LES ANIMATIONS PRÉVUES EN 2020

- ✓ Tournois internes
- ✓ Participation aux interclubs de printemps et d'automne
- ✓ Fête de l'école de tennis
- ✓ Fête du tennis pendant Roland Garros.



En attendant la rénovation complète des courts, un projet de couverture du court n°2 est à l'étude.

Un grand merci à la mairie, pour tous les efforts consentis depuis déjà quatre ans : notre club a ainsi pu renaître.

Nous vous invitons à le suivre de près et nous sommes prêts à vous accueillir pour jouer en simple, en double, en famille, que ce soit pour les loisirs ou la compétition.

POUR FINIR UN CONSEIL D'AMI :

Avant de se faire plaisir en sport, il faut d'abord apprendre la technique. Nos deux professeurs vous permettront de l'acquérir.

Un grand merci à tous les membres ayant renouvelé leur confiance et pour tous les autres, je me tiens à votre entière disposition si le cœur vous en dit de venir taper la balle avec nous dans un magnifique cadre.

Claude Trouslard, président

UNC-ALPES

UNION DÉPARTEMENTALE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD – SECTION DES VOIRONS

L'association des anciens combattants d'AFN entre dans sa 34^{ème} année. Créée en mai 1986, elle a toujours à sa tête le même président, Lino Panato, que personne n'a pu détrôner. Ce sont 52 adhérents qui animent cette association : ils s'occupent de différents loisirs tels que repas-dansants, pique-niques, sorties surprises, congrès départemental, commémoration des 8 mai et 11 novembre, etc.

La trésorerie de l'association a permis d'aider Handy Mobil au moyen de don pour 2019.

Rappelons que cette association a pour but d'aider au déplacement des personnes à mobilité réduite, dans la région d'Annemasse.

L'association a aussi organisé, avec le concours de la médiathèque de Bonne, une exposition sur la guerre d'Algérie (1952-1964) qui, hélas, n'a eu aucun succès.

Nous sommes déçus, mais, en tant qu'anciens combattants, ce n'est pas cela qui va affecter notre moral !

Gym DES VOIRONS

En 2019, l'événement le plus marquant a été le transfert de nos activités de la salle de motricité à la grande salle de La Grange.

Désormais nous comptons **91 adhérents** : c'est le plus grand nombre que nous ayons connu à ce jour. Cette grande salle nous permet également d'utiliser le matériel nécessaire à nos pratiques favorites :

- LUNDI 9h00 à 11h00 cours marche nordique
- MERCREDI 9h00 à 10h00 cours pilates confirmé
- MERCREDI 10h00 à 11h00 cours de gym douce
- MERCREDI 11h00 à 12h00 cours pilates débutant
- JEUDI 19h30 à 20h30 cours pilates
- JEUDI 20h30 à 21h30 cours gym tonique



La marche nordique nous permet de découvrir de nouveaux sites aux alentours de Cranves-Sales et de Lucinges.

Le tarif annuel pour un cours par semaine est de 126 euros comprenant licence et assurance. Suivre plusieurs cours génère une majoration. Tous les cours sont regroupés en forfait annuel, soit 218 euros. Un cours d'essai est gratuit.

Nous avons dû malheureusement abandonner les cours périscolaires car notre animatrice, Alexandrine Vitry, qui donnait ces cours bénévolement, n'est plus disponible. Il en est de même de la création d'un cours sport santé adapté aux personnes fragilisées, faute de subventions.

Tout ceci ne nous empêche pas de poursuivre avec joie nos activités et de partager de bons moments à la période des fêtes de Noël et avant les vacances avec une marche dans Lucinges, suivie d'un buffet de fin de cycle.

ÉCOLE Musi K Danse

MusiKDanse est une école associative de musique et de danse ouverte à toutes et tous, débutants ou confirmés, enfants ou adultes.

NOS ACTIVITÉS

ATELIERS DANSE	Eveil corporel (dès 4 ans)	Modern dance (enfants/ados/adultes)	Danse ballon-ruban-cerceau
COURS DE FORMATION MUSICALE	Eveil musical (grande section de maternelle)	Initiation musicale (CP)	FM (cycle 1)
	FM ados (pour ceux qui commencent la musique tardivement)	FM MA (pour les élèves jouant d'un instrument de musique amplifiée : guitare électrique, batterie, synthétiseur et proposée après les deux premières années de FM cycle 1)	
COURS D'INSTRUMENT	Batterie	Chant	Flûte traversière
	Guitare basse	Guitare électrique	Guitare sèche
	Piano	Percussions	Violon et alto
	Synthétiseur	Trompette	
PRATIQUES COLLECTIVES	Ateliers de musiques actuelles	Classe d'orchestre junior avec Vétraz-Monthoux	Atelier vocal
	Atelier de musique irlandaise		

L'école propose un cycle 1 en musique (formation musicale et pratique d'instrument) avec possibilité de poursuivre dans un cycle 2 ou de participer à un atelier de pratiques collectives tel que l'atelier vocal ou l'atelier de musique irlandaise et musiques de films, mis en place cette année.

L'école propose également neuf ateliers de Modern Dance dont deux utilisant des ballons, rubans et cerceaux pour les chorégraphies.



NOS MANIFESTATIONS 2019

- ➡ Auditions de musique : Concert de l'Avent de la classe de violon et de l'atelier de musique irlandaise à l'église de Cranves-Sales ; auditions de piano, flûte et violon à la Maison de société ; audition de claviers, chant et atelier vocal dans la nouvelle salle communale de Lucinges ; audition commune des ateliers de musiques actuelles des écoles Bons-en-Chablais, Veigy et EMKD à Bons-en-Chablais
- ➡ Participation à la vie des associations
- ➡ Concert de l'atelier de musiques actuelles et de l'atelier vocal
- ➡ Spectacle de fin d'année
- ➡ Soirée Musique et vins : sur une proposition originale de son coordinateur, l'école a innové en organisant une soirée Musique et Vins. Il s'agissait d'un cours d'œnologie illustré en musique par des professeurs de l'école. Cette soirée a accueilli 99 personnes avec une grande satisfaction des participants.



NOS RENDEZ-VOUS EN 2020

- ✔ Auditions des élèves : tout au long de l'année (guetter notre page Facebook)
- ✔ Spectacle de fin d'année : week-end du 19 au 21 juin 2020

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les parents d'élèves et élèves adultes bénévoles assurent la gestion de l'école au sein d'un comité. Celui-ci soutient le projet pédagogique, participe au développement des activités proposées, aide à l'organisation des manifestations, assure la gestion financière et sociale de l'école. L'école emploie 16 professeurs et une secrétaire.

Ecole intercommunale, MusiKDanse reçoit le soutien financier et logistique des communes de Cranves-Sales et Lucinges. L'école adhère au Schéma départemental et reçoit une subvention du Conseil départemental.

AVENIR DE L'ÉCOLE

Dans le cadre d'Annemasse Agglo, les communes et leurs écoles de musique sont impliquées dans un projet de transfert des compétences de l'enseignement musical des écoles vers un conservatoire intercommunal (Conservatoire de l'Agglo). Cette nouvelle organisation devrait intervenir en septembre 2021. La danse n'est pas concernée par cette restructuration et devra devenir une association indépendante. Plus d'informations dans les mois à venir.

Nous remercions adhérents, professionnels, bénévoles, communes et département pour leur confiance et leur soutien. Et bientôt peut-être, vous aussi !



L'ÉQUIPE DE MUSIKDANSE

Les cours ont lieu sur les communes de Cranves-Sales et de Lucinges.

Tout au long de l'année, vous pouvez nous contacter, connaître les places disponibles, faire un essai, vous inscrire (ouverture du secrétariat : lundi 15h-18h, mercredi 9h30-11h30 et 15h-18h, vendredi 14h-18h - voir nos coordonnées à la page 31).

Pétanque de Lucinges

Vous avez été nombreux à participer aux quatre tournois de pétanque de l'année 2019. Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle saison commence.



UN TOURNOI À LUCINGES C'EST QUOI ?

✓ Un cadre exceptionnel, une ambiance festive et 24 équipes compétitives.

POUR QUI ?

✓ C'est ouvert à tous et pas seulement aux joueurs de boules. Si vous voulez passer une journée sympathique, venir manger à midi ou retrouver des amis à la buvette suivez-nous sur Facebook pour avoir toutes les informations.

NOS PARTENAIRES :

✓ La mairie de Lucinges, le V and B, les vins Duvernay, la boucherie des Voirons, la boulangerie DP, L'Escapade.

ENVIE DE PARTICIPER OU DE NOUS REJOINDRE ?

Rendez-vous sur Facebook.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

**Donner votre sang
peut permettre
de sauver des vies !**

Amis donneurs de sang de Lucinges, l'association va reprendre ses collectes comme par le passé.

Faute de locaux et de sécurité pour les donneurs, nous avons dû faire une pause. Cette situation est maintenant résolue.

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS,
SI LE CŒUR VOUS EN DIT !**

Deux dates pour 2020 à Lucinges
Salle La Grange
Les mercredis 25 mars et 28 octobre

À Cranves-Sales
Les mercredis 22 janvier, 17 juin,
26 août et 23 décembre

Les dons sont regroupés par le souhait de l'EFS d'Annemasse.

En espérant vous revoir bientôt lors de nos collectes.



L'EFS (Etablissement français du sang)
1 route de Taninges - 74100 Annemasse
04 50 87 69 70

Don de sang sans rendez-vous
Don de plasma - plaquettes sur rendez-vous
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 13h30
Mardi, jeudi de 14h à 19h
Samedi de 8h30 à 12h30

Sentiers et randonnées



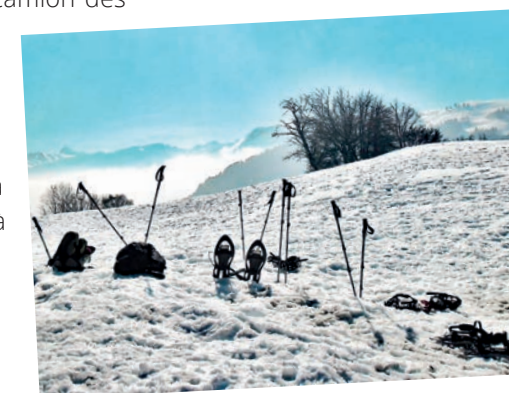
C'est toujours avec plaisir et dans une excellente ambiance que le comité bénévole encadre les licenciés de l'association *Sentiers et randonnées* sur les chemins de notre région.

En 2019, ce furent des sorties en raquettes à Hirmentaz, Sommand, et même une au clair de lune à Plaine Joux!

Aux beaux jours nous avons arpenté les plateaux de Loëx et de Fillinges, le Môle et les Voirons, les bords du Léman et de la Menoge, ainsi que le sentier du Four.

Une sortie culturelle très intéressante a été effectuée en juin : la visite guidée du tunnel du Mont-Blanc (fonctionnement, sécurité, visite de la salle des contrôles, travail du personnel). Cette belle journée fut clôturée par une démonstration rafraîchissante des lances à eau d'un camion des pompiers italiens.

Fin août, à l'issue d'une belle randonnée, un copieux repas savoyard nous attendait à la buvette du Roc d'Enfer à Graydon.



Il y a eu de l'action en septembre : certains ont assisté au sauvetage par les airs de notre chef de file ; les images resteront gravées dans les têtes, c'est sûr.

Participants actifs lors des diverses manifestations à Lucinges et lors de la vente de pâtisseries pour les Virades de l'espoir en septembre à Bonne, nous sommes également régulièrement présents lors de la fête de notre village en juin.



Le Temps de *vivre*

Le sourire est de mise au Temps de vivre, qui vient de prendre possession d'un local mis à disposition dans la nouvelle salle communale, spacieuse, lumineuse et bien chauffée.

Le Temps de vivre n'a pas d'âge, alors nous vous attendons nombreux pour partager ensemble de bons moments de convivialité.



Chronique *paroissiale*

Au cours de la messe du 16 juin dernier à Fillinges, la paroisse de la Trinité au pays des Voirons était en fête.

Ce jour-là, le Père Emmanuel Blanc, vicaire épiscopal, nous a présenté la nouvelle équipe d'animation pastorale (EAP). Ces quatre personnes issues des communautés environnantes, partageront la charge de notre curé.

Remercions chaleureusement le Père Amédée pour sa disponibilité et son dévouement.

Heureusement, dans chaque communauté, de nombreux bénévoles l'aident à accomplir son ministère.

Les églises sont ouvertes à tous, et chacun peut venir s'y recueillir ou simplement effectuer une visite. C'est l'occasion de redécouvrir certains tableaux ou vitraux.



Attardons-nous sur Saint François de Sales. Ce savoyard né à Thorens-les-Glières en 1567 est décédé à Lyon en 1622. Issu d'une famille de petite noblesse, son père le destinait à une carrière juridique. C'est ainsi qu'il effectua ses études à l'université de Padoue et obtint le diplôme de docteur en droit et canon.

Jeune diplômé, il renonça à sa carrière et décida de devenir prêtre. Très actif

dans son ministère, missionnaire infatigable, excellent prédicateur, il fut nommé évêque de Genève. Avec Jeanne de Chantal, il fonda l'ordre monastique de la Visitation. Cultivé et ami des arts et des lettres, il défendit ardemment les théories de Copernic et Galilée. Pionnier dans l'art de la communication, il rédigeait ses billets qu'il imprimait, un procédé moderne pour l'époque.

C'est ainsi qu'il est reconnu Patron des journalistes et des écrivains.

Communiquer à l'heure actuelle est très facile grâce aux médias (presse écrite, radio, télévision, cinéma et réseaux sociaux). Tous nous informent et parfois nous désinforment. Il est difficile dans certaines occasions de discerner le vrai du faux. Faisons confiance en gardant un esprit critique et en restant vigilants, surtout à l'égard de nos jeunes.

Amicalement vôtre,
Marie-Françoise Châtelain

La Boîte à *doudous*

Les chiffres de La Boîte à doudous 2018/2019

LA BOÎTE À DOUDOUS, C'EST :
30 assistantes maternelles
85 enfants
2 bourses annuelles qui représentent **90%** de nos recettes.

NOTRE DERNIÈRE BOURSE C'EST :
30 heures de travail sur le week-end
48 bénévoles (assistantes maternelles, maris, enfants, amis)
183 déposants
10 983 articles proposés à la vente
1 500 clients accueillis entre 8h et 13h
7 545 articles vendus.

POUR LES ENFANTS LA BOÎTE À DOUDOUS, C'EST ENTRE AUTRES :
4 spectacles proposés par des compagnies venues de différents coins de France
1 représentation privée du cirque Landri
3 intervenants tout au long de l'année pour des ateliers de poterie, massage ou yoga
Des dizaines de bricolages pour toutes les occasions
3 sorties pour faire de nouvelles découvertes et rencontres
6 magnifiques gâteaux pour fêter les anniversaires
10 « lectures offertes » par Justine Roguet, la bibliothécaire de Lucinges
25 répétitions pour le spectacle de fin d'année
255 présents distribués à l'occasion des anniversaires, Noël et Pâques
144 paquets de biscuits pour les goûters.

ET ENFIN C'EST :
358 personnes (nounous, enfants, parents, frères, sœurs) réunies pour notre apéro dînatoire afin de terminer en beauté...

... une année bien remplie !



LA BOÎTE À DOUDOUS
association des assistantes maternelles
de Cranves-Sales et Lucinges

Cœur de violoncelle

Après l'inauguration de la salle communale La Grange en mars 2019, l'association Cœur de violoncelle a proposé un concert le 1^{er} décembre devant un public venu très nombreux pour écouter vingt violoncellistes sur scène interprétant un répertoire éclectique allant du classique à la musique pop, et assister à la prestation remarquée de Paul Colomb, violoncelliste

professionnel qui a proposé un voyage musical dans un univers mêlant les genres et les sonorités.

Cœur de violoncelle a pu partager des moments musicaux de très grande qualité proposés par Amandine Lecras-Paraire, directrice artistique de l'association.

Rendez-vous en septembre 2020 pour de nouvelles aventures musicales en compagnie des violoncellistes de l'ensemble.



Si vous souhaitez rejoindre l'ensemble, nous demander une prestation ou intégrer l'association, prenez contact avec nous (coordonnées à la page 31).



Harmonie de Bonne/Lucinges



L'Harmonie de Bonne/Lucinges comprend 25 membres actifs âgés de 13 à 83 ans, dont certains jeunes sont issus de l'école de musique de Bonne.

Tous les musiciens sont amateurs excepté notre directeur Christophe Pichollet.

Notre répertoire est varié et adapté en fonction des manifestations.

Nous participons à une douzaine d'événements chaque année, en Haute-Savoie mais aussi en Suisse voisine.

Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30 à la salle de Haute Bonne.

Musiciennes et musiciens de tous âges, venez partager votre passion avec nous, vous serez les bienvenus.

Si vous souhaitez que l'on participe à une de vos animations, n'hésitez pas à nous contacter (voir contact dans la liste des associations, page 31), nous nous ferons un plaisir d'étudier votre proposition.



Chorale Le Tourbillon



L'année 2019 aura marqué la mémoire des choristes du Tourbillon car ils ont été les témoins de l'aboutissement des travaux de la nouvelle salle communale.



Les répétitions ont repris début septembre, sous la direction de Margot Boitard, chef de chœur. La mise à disposition hebdomadaire de la salle des associations, les jeudis de 20h00 à 22h00 est appréciée de tous.

La chorale a eu la grande joie de chanter aux festivités données pour l'inauguration de La Grange le 16 mars, accompagnée d'enfants de l'école élémentaire, puis de présenter son concert *Chansons gourmandes* le 2 juin, avec comme invitée l'harmonie de Saint Julien.

Par ailleurs, l'association Le Tourbillon – dans un esprit de convivialité – s'implique tout au long de l'année dans la vie de la commune : en 2019, journée citoyenne le 9 mai, vide grenier le 1^{er} septembre, karaoké le 7 décembre durant un week-end festif en partenariat avec Lucinges n'fêta.

La chorale a aussi apporté son soutien à des œuvres caritatives avec une prestation le 28 septembre aux *Virades de l'espoir* à Bonne et lors d'un concert au profit de la Croix-Rouge le 23 novembre à l'auditorium d'Annemasse.



Le P'tit Tourbillon se met en place chaque lundi à partir du 9 mars dans le cadre du périscolaire. Nous vous proposons deux formules, adaptées à l'âge de vos enfants : un atelier d'éveil musical « musique et mouvement » de 16h30 à 17h15 pour les enfants de maternelle ; le chœur d'enfant du P'tit Tourbillon, de 17h15 à 18h pour les enfants du primaire.

Si vous aimez chanter et souhaitez vivre une belle expérience de groupe, rejoignez-nous : les nouveaux choristes sont les bienvenus !

NOVEMBRE MUSICAL des Voirons

HUITIÈME ÉDITION DU FESTIVAL
LES 8-9-10 ET 15-16-17 NOVEMBRE 2019

L'édition 2019 du festival Novembre musical des Voirons s'est déroulée selon la formule Un concert – Un compositeur, qui semble avoir plu à notre public puisqu'il a été plus nombreux que les années précédentes.



Un concert Vivaldi pour commencer, le premier vendredi à l'église de St-Cergues, puis Fauré à l'église de Machilly et Peirani au Balcon de St-Cergues le samedi. Vincent Peirani a présenté, avec François Salque, une émouvante création mondiale composée à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la chute du mur de Berlin. Le dimanche, les traditionnels trois récitals de piano – Chopin, Grieg et Ravel – ont enchanté le public à l'église de Cranves-Sales.

Le second week-end du festival a commencé par le concert Django Reinhardt à la salle communale de Bonne.

Puis, le samedi, deux concerts se sont déroulés à Lucinges, cette fois-ci à la nouvelle salle communale La Grange qui s'est avérée idéale comme lieu de concert grâce à sa scène suffisamment surélevée pour que tout le monde puisse voir les musiciens, à sa température agréable, à son acoustique jugée bonne par les connaisseurs et à son infrastructure bien étudiée. Nous avons assisté à 16h au spectacle Décacorde pour jeune public donné par le duo Solea (Michèle Pierre au violoncelle et Armen Doneyan à la guitare – ce qui fait 10 cordes au total). Les deux musiciens ont su habilement intégrer de nombreuses pièces pas trop longues issues du répertoire espagnol et sud-américain dans un spectacle humoristique qui a beaucoup plu au public et notamment aux enfants.

À 20h, c'est le quatuor Métamorphoses qui s'est produit sur la scène de La Grange en jouant d'abord le quatuor Rosamunde de Schubert. Les quatre jeunes musiciens ont exécuté cette pièce très connue avec beaucoup de sérieux et de subtilité. Ensuite, la violoncelliste Michèle Pierre les a rejoints pour interpréter le Quintette à deux violoncelles, composé par Schubert peu avant sa mort en 1828 et généralement considéré comme l'une des plus belles œuvres de la musique de chambre du 19^{ème} siècle.

Nous avons entendu une interprétation de très haut niveau qui a enthousiasmé le nombreux public.

Le festival s'est terminé le dimanche à l'église de Bonne par un récital de guitare avec des œuvres d'Albéniz et de ses contemporains et un concert Tchaïkovski interprété magnifiquement par les jeunes solistes de Lausanne.



Le Novembre musical des Voirons présente toutes les années à son public un programme varié, alliant classique, jazz et créations et interprété par d'excellents musiciens. Depuis huit ans il n'a cessé d'évoluer et de s'étendre dans les communes au pied des Voirons. Il est rendu possible, pour une part grâce aux soutiens publics et celui de quelques mécènes et sponsors. Pour l'autre part, le résultat des corbeilles et donc la générosité du public est déterminante : c'est elle qui assure la pérennité du festival. Un grand merci à toutes et tous, ainsi qu'aux paroisses pour la mise à disposition des églises et à tous les bénévoles qui s'activent durant l'année et pendant le festival, pour le mener à bien.

Max Plattner

LA NEUVIÈME ÉDITION DU NOVEMBRE
MUSICAL DES VOIRONS SE DÉROULERA

LES 6-7-8 ET 13-14- 15 NOVEMBRE 2020.

Le programme est en préparation et sera
publié sur notre site internet à l'adresse
www.novembremusicaldesvoirons.com

Le Café littéraire

Fidèles à la mémoire du grand-homme à la salopette, nous avons eu le privilège de débiter l'année 2019 par une visite guidée de son lieu de travail, sous la houlette d'Aurélié Laruelle, en charge de la gestion de l'Archipel Butor.

Véritable cabinet de curiosités où chaque objet, patiemment inventorié et passionnément décrypté par Aurélié, a pu nous insuffler ce que Michel Butor nommait le génie du lieu.

Du lieu, il en fut question tout au long de l'année...

Celui où Abel dans la forêt profonde (Aron Tamas), encore enfant, doit prouver son courage à son père en devenant garde-forestier et défendre à lui seul un tas de bois contre les voleurs...

Mais aussi, celui où l'on arrive par hasard, à cause d'une panne (Friedrich Dürrenmatt) et où l'hospitalité qui nous est offerte se transforme vite en cauchemar...

Un voyage en calèche et ce sont les paysages traversés, lieux romanesques des premières amours délaissées qui font ressurgir, entre songe et réalité le souvenir de Sylvie (Gérard De Nerval).

Cette place aux platanes aussi, où l'on se tient chaque jour pour guetter et tenter de percer le mystère de ce curieux homme en veste de pyjama (Antonin Moeri) qui pourrait bien être nous-même...

Gravir les montagnes et les cimes enneigées en compagnie de Charles-Ferdinand Ramuz et se frotter ainsi à la langue originelle, celle du lieu d'où l'on vient, celle qui fait l'Homme...

Faire Le Tour de la France comme les deux orphelins Volden (G. Bruno) pour en apprendre son histoire ou connaître Le goût du large (Nicolas Delesalle) en bateau-cargo pour découvrir tous les lieux, dans un éternel voyage, celui qui « nous fait autant qu'il nous défait » (Nicolas Bouvier) et rejoindre Le Lieu, celui qui s'écrit avec un grand L comme Littérature...

Tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 20h30 à la bibliothèque Michel Butor !



LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LUCINGES

Toute personne ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'école de Lucinges peut devenir un membre des représentants des parents d'élèves élus.

CHACUNE DES HUIT CLASSES DE L'ÉCOLE EST REPRÉSENTÉE PAR DEUX PARENTS, UN TITULAIRE ET UN SUPPLÉANT, ÉLUS POUR UN AN D'OCTOBRE À OCTOBRE.

Les titulaires siègent aux trois conseils d'école annuels (un conseil par trimestre) et y ont une voix délibérative. Plus il y a de parents votants, plus les représentants ont de poids décisionnel. C'est pourquoi il est important que tous les parents de l'école votent pour les représentants des parents d'élèves lors des élections du mois d'octobre. Quelques semaines avant chaque conseil, nous organisons une réunion préparatoire où nous invitons tous les parents d'élèves de l'école de Lucinges à y participer.

NOUS AVONS POUR PRINCIPALES MISSIONS :

- ✓ De préparer les sujets qui seront discutés lors du conseil d'école.
- ✓ De se rencontrer entre parents pour échanger sur différents thèmes autour de la vie scolaire et périscolaire.
- ✓ D'informer les familles sur la vie de l'établissement.
- ✓ De faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'école.
- ✓ D'intervenir auprès de la directrice de l'école ou des personnes concernées pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents.

DEPUIS TROIS ANS, NOUS FAISONS PARTIE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL ET TERRITORIAL (PEDT), QUI RASSEMBLE PLUSIEURS PERSONNES ASSOCIÉES À L'ÉCOLE DE LUCINGES :

- ✓ Le quatrième adjoint de la vie scolaire et vie démocratique (Laurent Baud).
- ✓ La directrice de l'école (Sandrine Baud-Grasset)



- ✓ La directrice du périscolaire (Sophie Mériot)
- ✓ Trois représentants des parents d'élèves (Rachel Cagnon, Stéphanie Bajoux et Sandrine Bardonnnet).

CE PROJET CONÇU À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE DE LUCINGES A POUR BUT DE :

- ✓ Se concerter sur la journée continue de l'enfant au sein de l'école.
- ✓ Se coordonner afin de mieux respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant.
- ✓ Trouver les meilleures adaptations pour que l'articulation entre les différents moments se fasse de manière fluide et agréable.

Tout ceci permet aux enfants de bien étudier et d'être plus concentrés lors de la classe, de s'épanouir et d'avoir des journées moins fatigantes et plus agréables.

Cette année, nous avons mis en place un groupe WhatsApp étendu. Les parents désirants rejoindre le groupe peuvent en faire la demande en envoyant un mail à rpe.lucinges@gmail.com. Cette adresse mail permet également de faire des demandes de renseignements ou d'informations complémentaires.

Espace femmes

Protéger et soutenir les femmes
victimes de violence

L'association Espace femmes est une association loi 1901, qui a pour objet de :

- Protéger et soutenir** les femmes victimes de violences au sein du couple et leurs enfants.
- Prévenir et lutter** contre toutes les formes de violences faites aux femmes : psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques.
- Dénoncer** les situations de non-respect du droit et de la dignité des femmes.
- Susciter** l'information, l'action et la réflexion pour la promotion de la place des femmes dans la société.
- Agir** pour l'application des lois existantes et travailler à l'évolution des mentalités.

LES MISSIONS

- 1. Accueil, écoute et accompagnement des femmes victimes de violences**
 - ➔ Permanences socio-juridiques gratuites et sans rendez-vous à Annecy, La Roche-sur-Foron, Gaillard et Thonon-les-Bains.

- ➔ Permanence téléphonique, relais du **numéro national 3919**.
- ➔ Des actions collectives, lieux d'échanges, d'informations et d'entraide ouvertes à toutes.
- ➔ Des places d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants.
- 2. Promotion de relations égalitaires filles/garçons et prévention des comportements sexistes**
 - ➔ Répertoire d'activités pour les 5-10 ans intitulé Les p'tits égaux.
 - ➔ Interventions auprès des jeunes de 12 à 25 ans.

3. Espace ressources

- ➔ Formation des professionnel-le-s (police, gendarmerie, personnels de santé, assistants sociaux) à la question des violences conjugales.
- ➔ Participation et soutien technique dans les groupes de travail réfléchissant au traitement des violences conjugales.

RAYONNEMENT TERRITORIAL

Haute-Savoie / Coopération régionale et nationale au sein du réseau de la Fédération nationale solidarité femmes / Diffusion nationale et internationale du répertoire d'activités Les p'tits égaux

LES VALEURS QUE NOUS DÉFENDONS

L'association a pour objet la promotion de relations égalitaires entre les hommes et les femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Ses valeurs s'appuient sur la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (ONU, 1993) qui précise que « la violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes [...]. Elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes ».

L'association est le relais départemental du **numéro d'écoute national 3919 Violences femmes infos**, géré par la Fédération Solidarité femmes.

Elle est présente sur l'agglomération d'Annemasse depuis 1999. Elle propose aux femmes un soutien psychosocial, des informations juridiques, des entretiens de suivi et un accompagnement dans les procédures, une aide à la mise en sécurité, un soutien à la parentalité. Les femmes sont reçues tous les jeudis de 9h à 16h à Gaillard.

Par ailleurs, chaque mardi de 13h30 à 17h, une consultante socio-juridique assure l'accueil téléphonique des victimes qui souhaitent avoir un premier contact avec l'association ou encore celles qui ont des difficultés de déplacement du fait de l'éloignement géographique ou du manque de transports.

Association Espace femmes

Place des Afforêts 34
74800 La Roche-sur-Foron
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h.
04 50 97 61 90

espacefemmes74@gmail.com
Espace femmes Geneviève D





D'une île à l'autre de l'Archipel Butor

Depuis quelques années, le village de Lucinges se prépare à accueillir l'Archipel Butor. En 2020, il sera enfin possible de naviguer d'un lieu à l'autre et d'aller découvrir les territoires du livre d'artiste. Les Lucingeois fréquentent depuis longtemps déjà la bibliothèque Michel Butor. Anciennement municipale, elle a récemment changé de statut en passant sous l'égide de l'Agglomération annemassienne, pour rejoindre l'Archipel Butor.



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Ceux qui résident sur la commune depuis quelques années ont, pour la plupart, déjà croisé Michel Butor dans le village, vêtu de sa salopette, un carnet Rhodia dans la poche.

Par toutes les saisons, bien souvent avec ses chiens, le matin avant d'écrire, il foulait les chemins sur les hauteurs des Voirons. Ceux qui furent enfants à l'école ont eu l'occasion de le rencontrer, de participer à des ateliers avec lui. Et tous font de Michel Butor une description de lui douce, bienveillante et généreuse.

Installé depuis 1989 dans sa maison, nommée À L'Ecart, c'est ici qu'il créa la plus grande partie de son œuvre dédiée aux livres d'artiste. Il a participé à plus de 3 600 œuvres de collaboration entre 1962 et 2016. Un livre d'artiste est un objet qui se situe à mi-chemin entre le livre et l'œuvre d'art, où le texte (manuscrit ou imprimé), dialogue avec une image, une sculpture, une musique. Il tire sa force de son interdisciplinarité. En très petit tirage (allant d'un exemplaire unique à quelques centaines), ils sont signés par les artistes.

Michel Butor partagea sa passion pour le livre d'artiste, à tel point qu'en 2008, la commune de Lucinges fit l'acquisition de la maison forte qui se trouve chemin du Château dans l'optique d'en faire un lieu de référence. L'année suivante et jusqu'en 2014, sept expositions se sont succédées entre ces murs. En 2009, Michel Butor fait don de 100 œuvres à la commune et en 2010 le premier Salon du livre d'artiste voit le jour. Il réunit les amateurs et les professionnels de tout le territoire francophone. Jusqu'en 2014, le salon a été organisé par la commune, puis il fut repris par l'association du Livre d'artiste 74, présidée par Martine Jaquemet.

Peu de temps avant de disparaître en 2016, Michel Butor propose de nommer la maison forte *Manoir des livres*. C'est ainsi que les choses se sont accélérées : il est décidé que l'Agglomération d'Annemasse fera l'acquisition de la maison de Michel Butor dans le but de la restaurer, de préserver le bureau de l'auteur en l'état, et d'accueillir des artistes en résidence. La commune de Lucinges prend en charge les travaux du manoir afin de le transformer en bibliothèque patrimoniale (dont le fonctionnement sera assez proche de celui d'un musée). Les deux chantiers sont menés par l'architecte Guy Desgrandchamps, qui avait auparavant restauré la bibliothèque. Les filles de Michel Butor font alors d'importantes donations à l'Agglomération,

et l'idée d'un archipel émerge : la nécessité de lier la maison de Michel Butor au Manoir des livres s'impose. La bibliothèque dispose d'un fonds important lié à Michel Butor et au livre d'artiste (romans, documentaires, catalogues d'expositions, entretiens). Elle rejoint l'Archipel Butor le premier juillet 2019.

Sur la commune de Lucinges, il y a ces trois lieux qui composent l'Archipel : le Manoir des livres, ouvert en février 2020 ; la maison de Michel Butor, dont les visites et les premières résidences auront lieu dès l'été 2020 ; et la bibliothèque. Entre ces trois lieux, une circulation pourra se faire par le biais d'une petite balade familiale de 40 minutes, qui sera balisée dès l'été 2020, car l'Archipel c'est aussi cette idée de paysage, d'environnement : les Voirons, la vue sur Genève sont des éléments très importants dans la vie et l'œuvre de Michel Butor.

A l'occasion de divers événements (journées européennes du patrimoine, de l'architecture), il a été possible de visiter le manoir qui fut jusqu'à présent, vide. En février, la première des trois expositions temporaires de l'année a ouvert ses portes. Elle est intitulée *100 livres d'artiste avec Michel Butor*, en hommage à l'exposition de 2009, et il est possible d'y découvrir Une nuit sur le mont Chauve, une œuvre spectaculaire réalisée par Miquel Barceló à partir de projection d'eau de javel, accompagnée d'un poème de Michel Butor. Une programmation vous sera proposée durant toute l'année : concerts, spectacles, ateliers, lectures, visites guidées, conférences. Le manoir sera ouvert du mardi au samedi pour des visites libres.

C'était donc avec beaucoup d'impatience que l'Archipel Butor attendait son ouverture pour partager avec tous l'infinité des possibles qu'offrent les livres d'artistes ! Des plus jeunes pleins de curiosité, aux amateurs avertis, nous espérons que chacun trouvera une respiration au sein des différentes îles.



Une nuit sur le mont Chauve, Michel Butor et Miquel Barceló

*Votre bibliothèque a vécu
quelques changements cette
dernière année...*

Depuis le mois de juin, nous faisons partie du réseau des bibliothèques d'Annemasse Agglo Intermède riche de nouveaux services pour vous apporter toujours mieux et plus afin de faciliter l'accès à toutes sources de documentation et animations culturelles pour tous.

BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE *Michel Butor*

Aussi, dans le cadre du projet *Archipel Butor*, votre bibliothèque a rejoint le Manoir des livres et la Maison Michel Butor, passant de municipale à intercommunale, afin d'enrichir le fonds documentaire courant mis à disposition et créer un véritable îlot autour de l'œuvre du poète au sein de la commune (Voir *D'une île à l'autre de l'Archipel Butor*, page 46).

VOTRE NOUVEAU RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES INTERMÈDE, C'EST :

- ✓ la gratuité des inscriptions et des retards pour tous
- ✓ une offre documentaire étendue, plus abondante et plus diversifiée
- ✓ plus de 141 500 livres, 6 200 DVD, 9 000 CD et 350 abonnements à des revues
- ✓ une nouvelle carte de lecteur pour accéder à toutes les bibliothèques de l'agglomération quelle que soit sa commune de résidence
- ✓ un service de navette pour assurer la circulation des documents d'une bibliothèque à l'autre ; ce sont les ressources qui se déplacent : réservez les ouvrages, récupérez-les et rapportez-les dans la bibliothèque du réseau de votre choix
- ✓ un seul et même portail Internet pour explorer le catalogue commun, consulter votre compte, prolonger vos prêts, réserver des documents, vous abonner aux newsletters, partager vos avis, découvrir nos coups de cœur et les dernières nouveautés 24h/24h
- ✓ un agenda commun et des activités plus variées.



AVEC MA CARTE, J'EMPRUNTE :

- ✓ 15 documents en tout
- ✓ un maximum de 5 DVD, 5 nouveautés, 1 liseuse
- ✓ pour 28 jours

POUR ALLER PLUS LOIN :

bibliotheques-intermede.fr
[bibliothequesintermede](https://www.facebook.com/bibliothequesintermede)
archipel-butor.fr

SERVICES PROPRES À VOTRE BIBLIOTHÈQUE MICHEL BUTOR

- + Bibliothèque numérique en ligne : E-medi@s : Presse, autoformation et cinéma 24/24 (en partenariat avec Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale de prêt)
- + Fonds Michel Butor : œuvres courantes
- + Archives de Lucinges : écrits, photos, enregistrements sonores, vidéo
- + Accès WIFI
- + Poste informatique
- + Accès mobilité réduite (rampe, ascenseur)
- + Boîtes de retour pour livres et documents numériques : accessibles 24h/24
- + Convention de coopération culturelle avec le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Genève : tout abonné peut s'inscrire gratuitement auprès du *réseau des bibliothèques municipales de Genève*. Venez demander votre attestation !
- + Accueil des publics scolaires et périscolaires en dehors des permanences publiques



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 16h-18h
 Mercredi 15h-18h
 Jeudi 16h-18h
 Vendredi 16h-18h
 Samedi 9h30-12h30

CONTACT

Bibliothèque Michel Butor
 188 place de l'église, 74380 Lucinges
 04 50 85 79 87
bibliotheque.lucinges@annemasse-agglo.fr

L'ÉQUIPE

Responsable : Justine Roguet
 Aide bibliothécaire : Marie Abadie
 Bénévoles : Catherine Navarro,
 Laurence Dieulesaint

Anne Van Nieuwenhuysse a offert sa disponibilité et sa précieuse aide pendant plus de dix années comme bénévole au sein de la bibliothèque. Elle prend aujourd'hui d'autres chemins. Un grand et chaleureux merci à elle !

*« ... riche de nouveaux services pour
vous apporter toujours mieux et plus
afin de faciliter l'accès à toutes sources
de documentation et animations
culturelles pour tous. »*



APPEL À BÉNÉVOLES

Votre bibliothèque se veut un lieu convivial et chaleureux où les gens aiment venir et dénicher littérature, musique, presse et cinéma, tout comme s'y retrouver pour discuter, partager ses coups de cœur, ses envies.

Si le contact avec le public vous séduit, que vous vous sentez à l'aise dans un univers culturel et documentaire avec l'envie de transmettre, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous voir, et pourquoi pas rejoindre notre petite équipe !



Vers un règlement commun pour LA PUBLICITÉ

Un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est en train d'être élaboré par Annemasse Agglo. Il sera ensuite adopté et mis en œuvre individuellement dans chacune des communes de l'agglomération.



assurer une cohérence sur l'ensemble de l'agglomération. Avec le RLPI, la même réglementation s'appliquera dans les 12 communes de l'agglomération et les déclarations pour la publicité mais aussi pour les enseignes seront autorisées par les maires.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

Le RLPI devra prendre un soin particulier à préserver les espaces verts ou naturels et le patrimoine architectural

et paysager lors de l'implantation de la publicité et des enseignes, tout en assurant un équilibre avec la liberté de communication.

OBJECTIFS DE LA MISE EN PLACE D'UN RLPI

Les objectifs de la mise en place du RLPI sont les suivants :

➔ Favoriser une harmonisation entre les réglementations existantes et adapter la réglementation nationale aux caractéristiques locales du territoire, tout en veillant à préserver l'attractivité économique et commerciale ainsi que la liberté de communication.

➔ Maîtriser l'implantation de la publicité sur le territoire, notamment dans les communes non couvertes actuellement par un règlement local de publicité (soit 8 communes sur 12).

➔ Améliorer la qualité paysagère du territoire et plus particulièrement des entrées de ville, notamment le long des grands axes de circulation.

➔ Intégrer les enjeux Grenelle 2 sur la réglementation nationale, plus restrictive en matière de format, de densité de la publicité et d'extinction nocturne.

➔ Anticiper l'impact des grands projets urbains et les infrastructures de transport (Tram Annemasse-Genève, nouvelle gare d'Annemasse, Ecoquartier

Etoile, etc.) sur le développement des enseignes et de la publicité.

➔ Apporter une meilleure lisibilité et une plus grande équité pour les acteurs économiques concernant la réglementation applicable sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

LE RLPI, UN PROJET SOUMIS À CONCERTATION DU PUBLIC

La phase de concertation se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du projet de RLPI et permet ainsi à tous les acteurs concernés mais aussi aux habitants de s'exprimer.

Les études ont débuté au deuxième trimestre 2019 par le diagnostic et par la définition des orientations générales du projet puis par l'élaboration d'un projet de règlement et de zonage, en collaboration avec l'ensemble des 12 communes du territoire.

La validation du document par les élus d'Annemasse Agglo est prévue pour février 2020.

L'année 2020 sera consacrée à la consultation officielle des partenaires et des habitants dans le cadre d'une enquête publique qui sera organisée en début d'été.

Tous les documents relatifs à l'élaboration du document sont accessibles sur le site internet d'Annemasse Agglo <https://www.annemasse-agglo.fr> (Menu : rubrique Actions et projets / Aménager la Ville / RLPI) et en consultation au siège d'Annemasse Agglo, tout au long de la procédure.

Toute personne souhaitant ainsi s'exprimer sur le sujet peut :

✉ envoyer un mail à rlpi@annemasse-agglo.fr

🏠 laisser un commentaire dans les registres disponibles à l'accueil de l'Hôtel d'Agglo ou dans les mairies des 12 communes de l'agglomération.

✉ écrire par voie postale à l'adresse suivante : M. le Président, 11 av. Emile Zola, 74100 Annemasse.

Annemasse Agglo à vos côtés

contact@annemasse-agglo.fr

04 50 87 83 00

Plus d'informations :

<https://www.annemasse-agglo.fr/actions-et-projets/amenager-la-ville/rlpi>

RÉVISION DU SCOT : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Annemasse Agglo finalise actuellement la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), document cadre d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération autour de toutes les politiques publiques du quotidien : habitat, aménagement, mobilité, environnement, économie, emplois, etc.

Le dernier SCOT a été voté en 2007. Plus de 10 ans plus tard, le territoire a changé, les exigences en matière d'environnement aussi. En 2018, les élus d'Annemasse Agglo ont donc décidé de travailler à sa refonte.

Dans le cadre de cette révision, un premier document clé a été établi : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Il contient les grands axes de développement retenu pour sa refonte, avec un mot d'ordre : « faire MIEUX avant de faire PLUS ». Ainsi, les trois axes stratégiques à horizon 2032 sont de :

➔ **Poursuivre et renforcer la préservation d'un cadre de vie de qualité sur le territoire** : place de la nature en ville, intégration des trames verte et bleue, préservation des espaces naturels protégés et des espaces agricoles, développement de pratiques plus durables (mobilité, agriculture de proximité, nature en ville), valorisation des paysages du territoire ;

➔ **Planifier un développement maîtrisé et structuré pour un territoire équilibré et solidaire** : volonté de maîtriser le développement par rapport à la décennie précédente afin d'accueillir et loger une population diversifiée tout en déployant une offre d'équipements et de services de proximité adaptée aux besoins, limiter la consommation d'espace, respecter les ressources locales tout en prenant en compte l'enjeu d'adaptation au changement climatique ;

➔ **Affirmer une agglomération ouverte et rayonnante en s'appuyant sur la valorisation de tous ses atouts, pour améliorer la perception du territoire** : accompagner le développement de filières innovantes, soutenir les activités artisanales et innovantes, vitaliser les centralités en matière d'équipements de proximité et de commerces, investir dans les opportunités de la ville durable et de la transition énergétique.

En savoir plus : <https://www.annemasse-agglo.fr/actions-et-projets/amenager-la-ville/revision-scot>

Enquête publique en 2020



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Le PADD sert de socle pour l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui est une traduction opérationnelle des principes énoncés et qui devra fixer les règles opposables aux documents d'urbanisme de l'ensemble du territoire. Il sera complété par un document spécifique sur les enjeux de développement commercial, le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

L'ensemble du projet de SCOT fait l'objet d'une enquête publique en 2020 à laquelle tous les habitants du territoire sont conviés à participer. D'ici février 2020, le nouveau SCOT sera finalisé et validé, avant d'être définitivement approuvé courant 2020.

ENVIE DE PARTICIPER À LA RÉVISION DU SCOT ?

Envoyez un mail à scot@annemasse-agglo.fr

Les commerçants et professionnels de Lucinges

Publicités offertes aux entreprises et commerçants du village



NOUVELLE AMBIANCE, NOUVEAU CONCEPT, NOUVELLE GÉRANCE

L'Escapade reprend des couleurs et change d'adresse,
(rassurez-vous, on traverse juste la route).

*On ne change rien mais on développe tout.
Bières artisanales, bar à vin, tapas le soir.
Découvrez une nouvelle équipe 100% filles.*

DU LUNDI AU DIMANCHE
7H-14H / 16H-21H

FERMÉ LE MERCREDI

L'Escapade Bar



Micro-crèche Boule de gomme

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une micro-crèche privée a vu le jour à Lucinges en janvier 2020.

Son nom : Boule de gomme.

Cette structure est située au centre du village, sur une surface de 120 m², totalement aménagée pour le bien-être des enfants : deux dortoirs, une cuisine, des toilettes pour bambins viennent compléter la salle d'éveil.

Les locaux sont clairs et colorés, tout est fait pour le confort des tout petits.

Dix enfants, âgés de trois mois à quatre ans peuvent être accueillis cinq jours par semaine de 7h30 à 18h30.

Les tarifs dépendent des revenus du foyer, la micro-crèche fonctionne avec la PAJE, une aide peut donc être attribuée par la CAF.

Boule de gomme travaille avec une équipe qualifiée et expérimentée, de quatre personnes : deux auxiliaires de puériculture, une infirmière directrice, et une éducatrice de jeunes enfants.

Je suis Gaëlle Lambert gestionnaire et créatrice de la société Baby's Bulles entreprise gérante de Boule de gomme, et je travaille dans le monde de la petite enfance depuis plus de 20 ans.

J'avais souhaité me lancer et monter ma propre structure en 2014 afin de trouver un moyen d'accueil adapter à mes valeurs et au bien-être de ma fille.

Je suis contente de pouvoir proposer mes services à la commune de Lucinges, village en plein développement.

Gaëlle Lambert

baby-sbulles@outlook.fr

06 82 98 93 70



L'ECHOPPE FLORALE fleuriste éco-responsable

L'Échoppe florale est une boutique tournée autour de la fleur : un côté fleuriste (fleurs coupées, bouquets, plantes vertes d'intérieurs et d'extérieurs, décorations) et un côté bien-être (bougies, tisanes et aromates simples et en mélange, hydrolats floraux, cosmétiques diverses - savons, shampoing, maquillage), le tout en vrac.

Côté fleuriste vous trouverez des fleurs, feuillages et plantes de saison, de production locale (Haute-Savoie), de France et labélisés (Agriculture Biologique, Label Bleu, Label Rouge) dans la mesure du possible. Les produits issus de l'agriculture raisonnée seront également présents. Pour les décorations d'intérieurs (pots, vases, cache-pots), la boutique proposera des produits recyclables (céramique, verre, terre, tissus) et des produits issus du recyclage (fabriqués par la boutique). Des produits fabriqués localement et en France par des petits producteurs seront également proposés à la vente.

Côté bien-être, les produits issus des fleurs et plantes seront locaux, français et labélisés (dans la mesure du possible). Les tisanes, aromates et cosmétiques seront proposés en vrac, les autres produits seront vendus avec des consignes ou avec des contenants réutilisables. Les accessoires réutilisables et recyclables pour ces produits seront également disponibles (tasses, théières, sacs en tissu, carré démaquillant).

L'échoppe florale assurera la vente de fleurs, plantes et confections florales, en direct, sur commande ou abonnement pour tout événement de la vie (naissance, anniversaire, mariage, deuil). La boutique proposera également des prestations pour les entreprises et les collectivités locales (abonnements, événements, conférences, séminaires, expositions).

Au cours de l'année, des ateliers autour de la fleur seront réalisés pour tout âge (dès trois ans) au sein de la boutique ou à l'extérieur (particuliers, entreprises, collectivités locales). Egalement des animations avec les producteurs seront proposées au sein de la boutique au fil de l'année.

Être une fleuriste éco-responsable passe par choix des produits et le tri des déchets au sein de la boutique mais également par la réduction des déchets pour le consommateur.

Le tissu remplacera alors l'utilisation de papier pour l'emballage des fleurs, bouquets, plantes et autres produits (emballage en Furoshiki notamment). Un système de consigne sera mis en place pour certains emballages afin de réduire considérablement cette consommation.

Certains produits peu recyclables seront difficiles à supprimer dans un premier temps mais je souhaite trouver des solutions pour remplacer ces matériaux.

Afin de diminuer également les impacts sur l'environnement, la livraison des fleurs se fera à pied dans la mesure du possible (rayon proche cinq minutes à pied de la boutique) et en utilitaire électrique.

Votre fleuriste – Amélie Rousseau

**OBJECTIF OUVERTURE
DÉBUT AVRIL 2020**

L'Atelier d'Amélie
Praticienne Beauté et Bien-être
06.37.67.04.08

TISANES
LIQUEURS
AROMATES
FRUITS SECS
LEGUMES SECS
LEGUMES DE SAISONS
AMAP « Les Carottes Sauvages »
www.lapenseesauvage.org

GAEC
la Petite Savoye

TRAVAUX FORESTIERS
ABATTAGE / ELAGAGE
ENTREPRENEUR DE TRAVAUX FORESTIERS
JARNY OLIVIER
06 86 35 54 20
321 RTE DE SOUS-LACHAT - 74380 LUCINGES

Animation de Loisirs
Fitness - Danse
MAG'IC INCIPIT
☎ : 06.70.99.36.80
@ : magicincipit@gmail.com
Enfants – Adultes – Maternité – Training Personnel

courant d'hair
coiffure mixte
Tél. 04 50 43 06 50
73, place de l'Eglise
74380 LUCINGES

L'Auberge de Lucinges
67, place de l'Eglise - 74380 Lucinges
04 50 43 36 20
www.aubergedelucinges.fr

BTC
BORY - TALLONNEAU
CARRELAGE
GUILLAUME TALLONNEAU
Tél : 06 89 83 70 93
guillaume@bt-carrelage.com
326 Route de Milly
74380 LUCINGES
www.bt-carrelage.com

Envie de sensations fortes?
Organisation de randonnées en montagne, sorties spéléologie, canyoning
Éric Bouclier
384, rte de Lucinges
☎ 04 50 43 35 21 — 06 13 55 71 54

Le Bonheur dans le Pré
HÔTEL - CAVE - RESTAURANT
Cyril & Ludylvine
2011, route de Bellevue
74380 Lucinges
Té. +33 (0)4 50 43 37 77
lucy.lebonheurdanslepre@gmail.com
www.lebonheurdanslepre.com

La Ferme de chez Robé
Fabrication et vente de fromage de chèvre au lait cru
Vente à la ferme et au marché du samedi matin (de Mars à décembre)
Denis est aussi Guide de montagne
Rte de la Folleuse — ☎ 04 50 43 34 25

Lionel ANSELMO
MENUISERIES
LAM
anselmo.menuiseries@orange.fr
46, route de Bellevue
74380 LUCINGES
04 50 95 60 43 06 78 80 15 40

Squerr
Construisez en Première Classe!
CONTRACTANT GENERAL EN BATIMENT
MAÎTRISE D'ŒUVRE NEUF ET RENOVATION
4, Chemin du Château - 74380 LUCINGES Tél : +33 (0) 450 433 662

DP
Boulangerie - Pâtisserie
Salon de Thé
81 place de l'église - 74380 Lucinges
Tél magasin : 04 50 82 01 08
Portable : 06 42 45 48 97

Bureau d'Etudes Techniques
Stéphane MARTY
Structures Métalliques
931 route de Bellevue
74380 LUCINGES
Tél. 04 50 92 67 92
Port. 06 10 22 80 69
e-mail : betmarty@orange.fr

www.barbaralemno.com
Barbara Lemmo
Kinésiothérapie harmonique et Sophrologie - Relaxation
0033 (0)6 49 76 58 86
barbaralemno@orange.fr
597 route du feu, 74380 Lucinges
Mandala 51 route de Pugny, Aix-les-Bains
n°siret : 79761015100012

EDIFICE
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER
MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE
4, Chemin du Château 74380 LUCINGES 33 (0) 450 433 929

BRASSERIE DES VOIRONS
Bière artisanale de dégustation
PLACE DE LA VIGNOLE 74380 LUCINGES
www.brasseriendesvoirons.com - info@brasseriendesvoirons.com

Entreprise d'électricité
J. PERRET SARL
Chauffage - Ventilation
Alarme - Caméra - Domotique
733 route de Lucinges - 74380 Lucinges
Tél. : 04 50 43 30 87 - Port. : 06 76 81 08 05 - E-mail : perrelelectricite@orange.fr

CORNIER-DELUCINGE
Exploitation Forestière
Achat Bois - Broyage
06 08 09 70 20 - 06 77 94 50 81
1586 Route de Lucinges 74380 LUCINGES
PEFC / 10-31-2024

Daniel BATARDON
à votre Portée
Atelier de Musique
Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare,...
Daniel [Port. 06 87 25 77 14] vous propose une approche personnelle de l'instrument
61, rte de Bellevue — ☎ 04 50 43 35 36

Lucinges

EN IMAGES



Suivez votre
commune !



Mairie de Lucinges